

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

STADSBELEID PROGRAMMA VOOR STADSHERWAARDERING

MOLENBEEK-SAINT-JEAN | SINT-JANS- MOLENBEEK

PROGRAMME 2017 – 2020

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Introduction

- Diagnostic
- Synthèse et enjeux

Enjeux : opérations et actions prioritaires

Requalification de l'espace public par le développement d'espaces verts et ludiques de proximité

- 1.1.
- 1.2. Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock
- 1.3. Espace Vert Collectif Petite Senne
- 1.4. Animations autour du parc Menin - Etangs Noirs
- 1.4.bis Parc Menin – Etangs Noirs
- 1.5. Projet Pilote Ecoles - Parcours Cadre de vie sur la ZRU

Soutien de la Jeunesse et développement d'infrastructures de proximité dans les quartiers

- 1.6. Ateliers - Stages créatifs pour enfants / MCCA
- 1.7. Hall des sports Heyvaert
- 1.8. animateurs socio-sportifs quartiers Maritime et Decock
- 1.9. Animations autour de l'espace Saint-Remi

Participer au rayonnement de Molenbeek sur Bruxelles

- 1.10. Plan Lumière

Soutien des publics fragilisés dans la précarité

- 2.1. SAMPA – Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants

Développement de projets collectifs via le mieux vivre ensemble et la lutte contre la dualisation sociale

- 2.2. Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM
- 2.3. Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ
- 2.4. Mission participative et d'accompagnement pour le projet d'aménagement 1.2.

Remise à l'emploi via l'insertion socio-professionnelle

- 3.1. Espace Hôtelier Bellevue
- 3.2. Projet ISP - Pavage et Rénovation de bâtiments

Accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés

- 3.3. Guidances énergétiques

Création de logements intergénérationnels et solidaires

- 4.1. Logement intergénérationnel Petite Senne

Co-production

- 6.1. Coordination

Budget

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Diagnostic



Localisation

La Zone de Rénovation Urbaine (ZRU) regroupe sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean, les quartiers du Maritime, Molenbeek Historique, Gare de l'Ouest, Duchesse, Marie-José, le sud du quartier Karreveld et une portion du quartier Korenbeek, soit près de 60% de la superficie totale du territoire communal.

Le quartier Maritime occupe une place particulière dans la commune, il partage, avec le Molenbeek historique, une situation critique au niveau des données socio-économiques, (niveau du revenu, taux de chômage, niveaux scolaires faibles) et il souffre en plus d'un enclavement physique et psychologique très sensible. En effet, le quartier est délimité par le canal à l'est, le boulevard Léopold II au sud, le boulevard du Jubilé à l'ouest et le site de Tour&Taxis au nord. Ces limites constituent à plusieurs égards des barrières pour une bonne partie de la population locale, mais aussi pour les habitants des autres quartiers, d'autant plus que le quartier manque d'attractivité au niveau des loisirs et de la vie culturelle.

Le quartier Heyvaert est un quartier à la frontière entre Anderlecht et Molenbeek. Celui-ci est connu comme étant le quartier des nouveaux-arrivants. Pour beaucoup d'entre eux, c'est leur premier contact avec la Région de Bruxelles-Capitale, voire avec la Belgique. Or, beaucoup de gens partent, après y avoir passé un bref séjour, vers d'autres parties de Bruxelles ou ailleurs en Belgique.

La Gare de l'Ouest forme une véritable coupure topographique dans la ZRU. Ce quartier est délimité à l'ouest par un axe constitué par le Boulevard Louis Mettwie, la rue Charles Malis et la Chaussée de Gand, à l'est par la rue Ferdinand Brunfaut, au sud par la rue de Birmingham et la frontière avec la commune d'Anderlecht et au nord par la chaussée de Gand.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Cadre de vie

Le quartier Maritime bénéficie d'espaces publics plus accueillants que du côté Molenbeek Historique. Les rues limitrophes à la commune de Koekelberg sont en mauvais état. L'éclairage est globalement bon, excepté celui de la rue Picard, de la place Saintelette et du parc Saint-Rémy. L'espace public manque de mobilier urbain ou d'aménagements adaptés.

Le taux d'occupation du bâti des îlots est de 51% contre seulement 25% en RBC. Les intérieurs d'îlots sont peu verdurisés. Il n'y a que deux espaces verts, plutôt minéraux que végétaux, le parc de la petite Senne et le parc Saint-Rémy.

Dans le quartier Heyvaert, il y a peu ou pas de zone de confort. Espaces verts, plaines de jeux et zones de repos y sont quasi absents.

La zone à proximité du Contrat de Rénovation Urbaine «Gare de l'Ouest» est entourée par des blocs de logements sociaux et un bâti très dense d'habitations dépourvu d'équipements en plein air et d'espaces verts. Bien qu'une aire de sport et de jeux soit déjà présente, elle est peu utilisée car peu adaptée aux demandes des jeunes habitants le quartier. Le fait qu'elle soit la plupart du temps inoccupée pour l'activité sportive génère un sentiment d'insécurité au niveau de la population.

Des manques réels en matière de qualité de vie sont identifiés dans la ZRU, surtout liés à l'occupation problématique de l'espace public et aux infractions aux lois spécifiques.

Les infrastructures publiques sont régulièrement dégradées, rendant dangereuse son occupation par de jeunes enfants et sont de plus, victimes de dépôts clandestins et de parking sauvage.

La traversée de certaines voiries, surtout régionales, est problématique. Tous ces éléments créent un manque de convivialité et un sentiment d'insécurité accru pour les riverains.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Population

Molenbeek-Saint-Jean compte officiellement, au 1^{er} septembre 2016, 96.298 habitants dont 49,77% d'hommes et 50,22% de femmes, soit un peu plus de 8% de la population de la Région. Elle fait partie des communes qui contribuent largement à la croissance démographique régionale. Entre 2005 et 2015, sa population a augmenté de 22%, contre 17% au niveau régional - ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 2% à Molenbeek, contre 1,6 % en Région bruxelloise.

Molenbeek est une commune à forte densité de population et à structure d'âge nettement plus jeune que la population de la Région. Ces deux marqueurs sont d'autant plus importants dans la partie Est de la commune. Plus d'un quart de la population y est âgée de moins de 18 ans et l'âge moyen est de 35 ans, ce qui fait de Molenbeek l'une des plus jeunes communes de la Région. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans présents dans la Commune représente quant à lui 6% de la population totale.

En revanche, tant les proportions de la population d'âge actif (18-64 ans) que de la population de 65 ans et plus sont inférieures à Molenbeek en comparaison avec l'échelle régionale. En termes d'évolution, la proportion croissante de jeunes s'accompagne d'une diminution de la part des personnes âgées de 65 ans et plus (qui passe de 14% en 2005 à 12% en 2015). Au 1^{er} janvier 2015, Molenbeek compte 5.518 enfants de moins de trois ans, ce qui représente 6% de la population totale (contre 5% en Région bruxelloise).

28% de la population est de nationalité étrangère, majoritairement de nationalité marocaine. En 2014, 3.006 personnes ont rejoint la commune en venant de l'étranger. Ce chiffre ne comprend pas les personnes en séjour illégal ou en cours de procédure. Depuis la guerre en Syrie, de nombreux réfugiés s'installent également à Molenbeek.

Beaucoup de nouveaux migrants ont un parcours d'exil difficile. Ils souffrent parfois de graves traumatismes liés au contexte dans le pays d'origine ou lors du parcours. Bien souvent, l'adaptation à la vie en Belgique est difficile aussi. 50 % de ces personnes ont des revenus précaires (CPAS, prise en charge par un tiers, sans revenus,...).

La commune abrite une population souvent précarisée, ce qui, combiné avec une forte natalité, implique qu'un nombre important d'enfants naissent dans des ménages sans revenu du travail, à savoir plus d'un tiers. La part des ménages de grande taille (minimum 5 personnes) est la plus élevée de la Région.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Emploi / Education

Le taux de chômage à Molenbeek-Saint-Jean se situe parmi les plus élevés de la Région, à savoir : 30,5 % contre 22,7%.

Le taux de chômage des jeunes molenbeekois (15-24 ans) a atteint 43% en 2013 contre 36% à l'échelle régionale.

En termes d'enseignement, le retard scolaire des jeunes résidant à Molenbeek est important et plus marqué encore qu'au niveau régional.

Les élèves du secondaire suivent à Molenbeek-Saint-Jean plus fréquemment l'enseignement technique et professionnel et moins l'enseignement général. On constate également un retard scolaire important et plus marqué qu'au niveau régional, en particulier chez les garçons.

Le niveau d'études des demandeurs d'emploi inoccupés est plus faible qu'à l'échelle régionale, avec une proportion plus importante d'hommes, de jeunes de moins de 25 ans et de ressortissants non européens. La proportion de demandeurs d'emploi au chômage depuis un an et plus y est également plus importante.

Parmi les demandeurs d'emploi inoccupés, 2/3 le sont depuis plus d'un an. Enfin, le taux d'emploi est nettement inférieur à Molenbeek qu'au niveau régional. Une différence notable se situe en termes de niveau de diplôme : en proportion, le niveau d'études des demandeurs d'emploi à Molenbeek est plus faible qu'à l'échelle régionale. La proportion de diplôme non reconnu en Belgique est également plus importante à Molenbeek. Par ailleurs, on y retrouve - en proportion - un peu plus d'hommes, de jeunes (moins de 25 ans) et de ressortissants non européens.

Les demandeurs d'emploi Molenbeekois souffrent également plus de discrimination à l'embauche et d'un taux plus important d'emplois à temps partiel. Un problème de maîtrise du français est également plus important qu'ailleurs et persiste plus longtemps.

Le secteur de l'Horeca est un secteur à « perspectives d'emploi positives ». Il peut, via des formations pratiques et théoriques aux métiers de l'horeca, être un vecteur d'emploi et d'insertion socio-professionnelle.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Revenus

Molenbeek-Saint-Jean est l'une des Communes de la Région, après Saint-Josse, où le revenu moyen est le plus bas (20% en deçà de celui de la Région).

Les revenus des habitants proviennent pour une grande part d'allocations de remplacement (1 personne sur 5 dans la tranche d'âge 18-24 ans).

De manière générale, le pourcentage de la population qui vit avec une allocation de chômage, une indemnité d'invalidité ou une allocation d'aide sociale, est plus important à Molenbeek (revenu limité souvent inférieur au seuil de risque de pauvreté). Ce taux est de 31,5% parmi la population d'âge actif (18-64 ans).

40% de la population molenbeekoise bénéficie de l'intervention majorée (contre 26% au niveau régional), dont près de 45% de jeunes adultes (18-24 ans).

Près d'un jeune Molenbeekois sur cinq vit avec un RIS ou un ERIS (contre 1/10 en RBC).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Logements

La densité de la population est très élevée. Les familles les plus précarisées avec des jeunes enfants sont concentrées dans les quartiers de la ZRU qui affichent des loyers bas.

Les mauvaises conditions de logement ont aussi un effet direct sur le bien-être et l'état de santé de la population.

Il existe des problèmes de surpeuplement importants dans les logements dû au fait que les familles nombreuses sont sur-représentées à Molenbeek-Saint-Jean.

La proportion de logements sociaux est un peu plus importante à Molenbeek-Saint-Jean qu'à l'échelle régionale : 9 logements sociaux pour 100 ménages dans la Commune, contre seulement 7 pour 100 au niveau de la Région. La part de ménages inscrits pour une demande de logement social est élevée à Molenbeek-Saint-Jean.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean met en location des logements à caractère social à des personnes disposant de faibles revenus et se trouvant parfois dans des situations précaires (chômage, handicap, allocataires sociaux, familles nombreuses parfois monoparentales...).

Le parc locatif communal représente 354 logements dont 27% de logements passifs et basse énergie et 73% de logements dits énergivores, pour un nombre total de 1.325 locataires (parents, enfants, couples et isolés).

Les locataires rencontrent des difficultés dans la gestion quotidienne de leur logement, principalement en matière d'énergie.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Climat social & Dualisation

De manière générale, il y a un manque de cohésion sociale et de vie de quartier au sein de la ZRU. A cela s'ajoute le manque de lieux de rencontre polyvalents ou encore des lieux d'ancrage pour les habitants.

Les îlots sont densément bâtis et engendrent un manque d'espaces verts ludiques pour les enfants des quartiers. Les quelques espaces existants sont fort minéraux et les infrastructures sont peu, si pas, adaptées pour les plus jeunes. Les équipements socio-sportifs sont présents mais en nombre insuffisants par rapport à la demande.

Améliorer le cadre de vie en créant des infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture comme sphère de la cohésion sociétale est un besoin réel dans plusieurs quartiers de Molenbeek.

Les perspectives d'avenir sont difficiles pour les jeunes adultes qui se sentent mal vus. L'offre d'emploi est trop restreinte et il manque des formations adaptées avec un soutien et un accompagnement adéquat.

Dans certains lieux publics comme le parc Saint-Rémy, la station de métro Ribaucourt, la Place du Cheval Noir, l'Espace Decock, la Place des Etangs Noirs, existe un sentiment d'insécurité qui est palpable.

Parallèlement à cela, le paysage de la Commune a positivement évolué ces dernières années d'un point de vue urbanistique.

Du point de vue de ses résidents, certains quartiers doivent maintenant faire face à un phénomène de gentrification.

Les quartiers Historique et Maritime, par exemple, concentrent principalement des populations fragilisées à la fois économiquement et socialement. Depuis quelques années, d'autres types de publics semblent particulièrement investir ces quartiers. Des personnes des milieux artistiques et culturels, des jeunes adultes de formation universitaire, des travailleurs du secteur tertiaire,... Bref, des groupes sociaux au capital économique et culturel très différents de la majorité des habitants du quartier. Des disparités économiques et sociales existent et creusent davantage le fossé, augmentant ainsi considérablement la dualisation sociétale.



Image & Rayonnement

La zone du canal est considérée par la Région de Bruxelles Capitale comme une zone prioritaire de développement urbain depuis plus de 20 ans.

Frontière administrative et symbolique, la zone représente l'une des portes d'entrées dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, et fait l'objet de beaucoup d'attentions (Contrats de quartier durables, CRU, réaménagement d'espaces publics, impulsions privées et/ou publiques, initiatives soutenues par les fonds structurels européens,) afin de dynamiser les espaces et de reconstruire le maillage urbain.

L'axe de la chaussée de Gand se caractérise particulièrement par la présence d'une grande mixité des fonctions (commerces et logements). Dans la chaussée de Gand, la variété des enseignes et des façades n'offre pas un paysage cohérent. Par ailleurs, cette artère commerciale est en plein redéploiement économique, et manque encore de visibilité et de lisibilité à ses entrées (Dansaert et Karreveld).

Par ailleurs, la Commune de Molenbeek est la commune Bruxelloise qui a le plus souffert de son image en 2016. Le « lockdown » lié aux attentats de Paris et de Bruxelles a eu un impact réel en termes de tourisme et d'image de la Commune.

Le « Molenbeek bashing » a porté un fort préjudice au secteur hôtelier en particulier et au secteur horeca dans son ensemble.

Cependant, un élan enthousiaste et une réelle implication des habitants et des associations dans la vie et l'animation des quartiers est visible par le développement de projets collectifs et d'initiatives au sein des quartiers.

Synthèse et enjeux

La Zone de Rénovation Urbaine au sein de la Commune de Molenbeek est composée de quartiers avec une forte densité de population, de quartiers de transit et de quartiers en pleine restructuration.

Sur base du diagnostic établi dans le cadre du programme Politique de la Ville par la revitalisation urbaine, le Commune de Molenbeek a identifié différents enjeux qu'elle souhaite relever par la concrétisation d'actions et d'opérations.

Tout d'abord, cette zone est dépourvue d'équipements en plein air de qualité et d'espaces verts. Les espaces verts existants souffrent de dégradations du fait de leur occupation intensive et du manque d'animations au sein de ces espaces.

Le Centre Historique de la commune (entre le canal et la ligne de chemin de fer) et le Quartier Maritime sont fortement urbanisés et composés de quartiers populaires. Ils souffrent également d'un manque de visibilité et de lisibilité.

La requalification de l'espace public par le développement d'espaces verts et ludiques de proximité est un des enjeux prioritaires.

Ensuite, Molenbeek est une commune à forte densité de population et à structure d'âge nettement plus jeune que la population de la Région.

Plus d'un quart de la population y est âgée de moins de 18 ans, et plus précisément le nombre d'enfants de moins de 3 ans présents dans la Commune représente 6% de la population totale.

Au sein de la ZRU, il existe peu de lieux d'accueil et de rencontres axés sur la créativité et la culture.

Les infrastructures sportives et culturelles constituent des infrastructures de proximité, destinées à être ouvertes sur le quartier et à toucher cette population jeune, toujours croissante.

L'occupation de l'espace public est conflictuelle à certains endroits au sein de la Commune (trafic de stupéfiants, toxicomanie...).

La jeunesse et le développement d'infrastructures de proximité dans les quartiers sont des enjeux prioritaires.

De plus, recréer une dynamique urbaine cohérente dans ce dédale de signalétiques via un Plan Lumière aidera à la réappropriation de l'espace public par ses habitants et à redonner sa requalification de qualité.

Participer au rayonnement de Molenbeek sur Bruxelles est un enjeu important.

A Molenbeek-Saint-Jean, 28 % de la population est de nationalité étrangère. En 2014, 3006 personnes ont rejoint la commune de Molenbeek-Saint-Jean en venant de l'étranger (ce chiffre ne comprend pas les personnes en séjour illégal ou en cours de procédure).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Beaucoup des nouveaux migrants ont un parcours d'exil difficile et souffrent parfois de graves traumatismes.

Le soutien des publics fragilisés dans la précarité et plus particulièrement les Primo-Arrivants est un des enjeux prioritaires.

Le quartier Maritime est caractérisé par une grande diversité culturelle et sociale, et les transformations urbanistiques en cours tout autour (notamment sur le site de Tour&Taxis et le long du canal) contribueront inévitablement à un plus grand brassage, avec tous les risques liés à la gentrification et à la dualisation sociétale qui déjà se fait sentir dans les relations jeunes/adultes, hommes/femmes, belges d'origines diverses.

On note également une dualisation entre les différents « utilisateurs » du quartier Heyvaert : les commerçants (plus spécifiquement les commerçants de voitures) vs les habitants, les nouveaux-arrivants vs les « anciens » habitants, etc.... Il y a également une dualisation liée au canal : le quartier Heyvaert vs le reste de Molenbeek sur l'autre rive (dualisation spatiale).

Le développement de projets collectifs via le mieux-vivre ensemble et la lutte contre la dualisation sociale est un enjeu important.

La cohésion sociétale est donc à renforcer dans ces zones densément peuplées et précarisées avec un fort taux de chômage chez les jeunes. L'objectif est d'offrir une qualification aux jeunes Molenbeekois demandeurs d'emploi dans des secteurs porteurs via l'insertion socio-professionnelle.

Compte tenu de ce public fragilisé, une guidance énergétique visant une sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie semble importante et nécessaire. Celle-ci permettra un meilleur ajustement des provisions de charges réclamées aux locataires et donc l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et la remise à l'emploi via l'insertion socio-professionnelle sont des enjeux prioritaires au sein de la ZRU.

Et enfin, l'offre de logements intergénérationnels participera également au renforcement de la cohésion sociale, en encourageant la solidarité et l'entraide intergénérationnelle et répondra au manque de logements accessibles à un public fragilisé.

La création de logements publics spécifiques pour des segments particuliers de la population reste un enjeu important au sein du territoire de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

OPERATIONS & ACTIONS PRIORITAIRES

EP

Requalification de l'**espace public** par le développement d'espaces verts et ludiques de proximité

- 1.1.
- 1.2. Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock
- 1.3. Espace Vert Collectif Petite Senne
- 1.4. Animations autour du parc Menin - Etangs Noirs
- 1.4.bis Parc Menin – Etangs Noirs
- 1.5. Projet Pilote Ecoles - Parcours Cadre de vie sur la ZRU

J&Q

Soutien de la **Jeunesse** et développement **d'infrastructures de proximité** dans les quartiers

- 1.6. Ateliers-Stages créatifs pour enfants / MCCS
- 1.7. Activités sportives au Hall des sports Heyvaert
- 1.8. animateurs socio-sportifs quartiers Maritime & Decock
- 1.9. Animations autour de l'Espace Saint-Rémi

R

Participer au **rayonnement** de Molenbeek sur Bruxelles

- 1.10. Plan Lumière

PR

Soutien des **publics fragilisés** dans la précarité

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2.1. SAMPA - Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants

VE

Développement de projets collectifs via le mieux **vivre ensemble** et la lutte contre la dualisation sociale

2.2. Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM

2.3. Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ

2.4. Mission participative et d'accompagnement pour le projet d'aménagement 1.2.

RE

Remise à l'emploi via l'insertion socio-professionnelle

3.1. Espace Hôtelier Bellevue

3.2. Projet ISP - Pavage et *Rénovation de bâtiments*

GC

Accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés

3.3. Guidances énergétiques

LO

Création de **logements** intergénérationnels et solidaires

4.1. Logement intergénérationnel Petite Senne

CO

Co-production

6.1. Coordination

Budget

EP

REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LE DÉVELOPPEMENT
D'ESPACES VERTS ET LUDIQUES DE PROXIMITÉ

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact :	Juana BASTOS
Téléphone:	02 412 36 49

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

La zone se situe à proximité du CRU « Gare de l'Ouest ». Elle est entourée par des blocs d'habitations sociales et un bâti très dense d'habitations dépourvu d'équipements en plein air et d'espaces verts. Bien qu'une aire de sport et de jeux soit déjà présente, elle est peu utilisée car peu adaptée aux demandes des jeunes habitants le quartier.

Le fait qu'elle soit la plupart du temps inoccupée pour l'activité sportive génère un sentiment d'insécurité de la part de la population. Le taux de chômage dans la zone est de 42,81 % pour une moyenne régionale de 22,69% et le taux de chômage des jeunes est de 52,68% pour une moyenne régionale de 38,09%.

La part des personnes de 12-17 ans est de 8,60 % pour une moyenne régionale de 6,37% et celle de 18-29 est de 20,12% pour une moyenne régionale de 17,36%. On notera que la zone est sensiblement au-dessus de la moyenne régionale au point de vue de la représentativité de la tranche d'âge cible pour ce projet.

Chiffres 2014 du Monitoring des Quartiers

Enjeux

- Renforcer la cohésion sociétale dans une zone densément peuplée et précarisée avec un fort taux de chômage chez les jeunes.
- Requalification de l'espace public

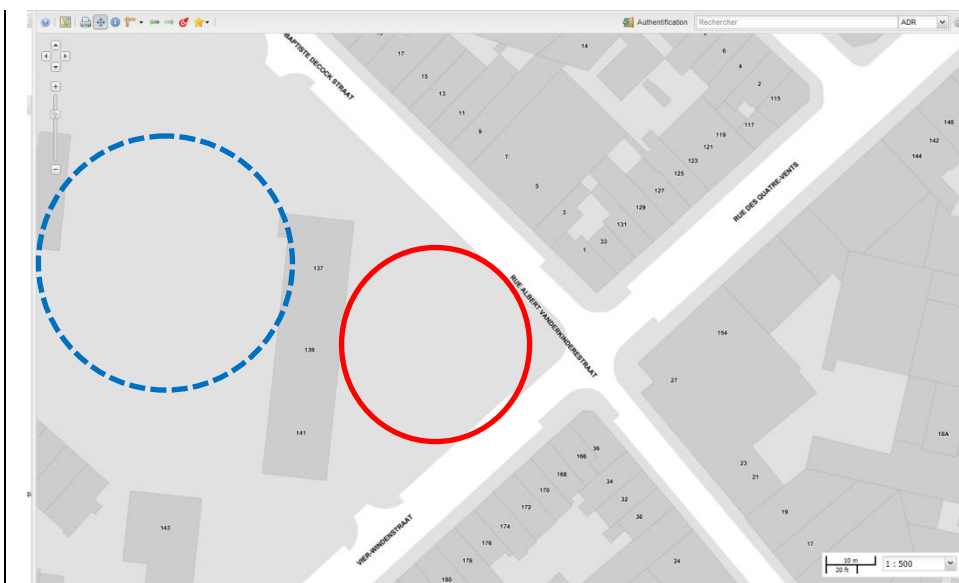
Description du projet ACTION OPERATION


Il s'agit du réaménagement de l'espace public au coin de la rue des Quatre-Vents et de la rue Jean-Baptiste Decock. Ce projet permettra le remplacement de l'infrastructure actuelle par une nouvelle infrastructure sportive de qualité qui répondra à l'attente des habitants du quartier consultés préalablement en collaboration avec les différents acteurs et relais du terrain.


POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

En accessoire, si le budget le permet, prise en charge éventuelle de frais liés aux aménagements potentiels de l'espace « inter-logements » (bureau d'études, travaux, etc.)

Localisation du projet & Photos d'illustration



 Espace Decock

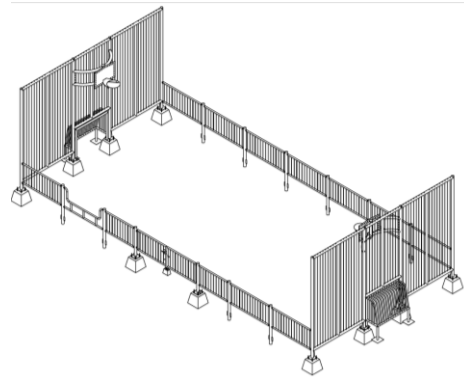
 Espace « inter-logement »

Situation actuelle :



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Idées d'aménagements:



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Secteur(s) statistique(s) : Indépendance

Public visé : Ce projet vise tout habitant et usager de cet espace, et particulièrement le public des jeunes.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif principal

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

2° actions ou opérations de financement et de subsidection d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif accessoire (en lien avec la fiche projet 6.3 « animateurs socio-sportifs »)

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations **DU PROJET**

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Lien avec la fiche projet 1.8. « Animateurs socio-sportifs »

Actions / Opération(s) proposées

- Le démontage et l'évacuation de l'ancienne structure,
- La fourniture et le placement de la nouvelle structure et / ou infrastructure,
- Réaménagement des abords,
- (En accessoire) si le budget le permet, prise en charge de frais liés à une mission de bureau d'étude et/ou des premiers aménagements (aménagement de terrain, pose d'équipements,..)

Calendrier provisoire et prévisionnel

- | | |
|---|------------------|
| - Mission de participation active | Avril – mai 2018 |
| - Publication de l'avis de marché Travaux | Juin 2018 |
| - Commande des travaux | Septembre 2018 |
| - Début des travaux | Octobre 2018 |
| - Fin des travaux | Avril 2019 |

Conditions de réussite

Financement intégral du projet

Résultats escomptés : Construction complète de l'aire de jeux

Indicateurs

De réalisation

- Nombre de m² réaménagés
- Nombre de modules d'équipements placés

De résultats

- Fréquence d'utilisation de l'aire de jeux ;
- Niveau de satisfaction des usagers ;
- Non dégradation des installations.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	120.000,00€
Financement total	120.000,00€

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Travaux		120.000,00€		
Total		120.000,00€		

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	24.000,00€			
Investissement			96.000,00€	
Total	24.000,00€		96.000,00€	

1.3. ESPACE VERT COLLECTIF PETITE SENNE

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.be
Personne de contact :	Juana BASTOS
Téléphone:	02 412 36 49

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

L'espace vert collectif se situe dans un périmètre où la densité du bâti est élevée ainsi que la population. Les logements sont peu adaptés aux grandes familles. Il y a un manque important d'espaces verts ludiques dans le périmètre.

Le taux de chômage élevé dans la zone.

Enjeux

- désenclaver l'intérieur d'îlot et réhabiliter un terrain en friche
- requalifier l'espace public par le développement d'un espace vert en intérieur d'îlot
- favoriser l'appropriation de cet espace partagé par les habitants et associations du quartier

Description du projet ACTION OPERATION

Le projet concerne la réhabilitation d'une friche de 428 m², située dans la prolongation du parc de la petite Senne (19 rue des Houilleurs) en intérieur d'îlot en espace vert collectif.

Les travaux doivent prévoir le terrassement, l'égouttage, le pavage, le revêtement de sol, la construction des bacs, les plantations, l'éclairage... Le marché de conception/réalisation comprendra une clause pour l'insertion socio-professionnelle.

L'espace vert créé sera connecté au parc par des baies ouvertes, ainsi que par une porte et un escalier permettant la communication entre les deux espaces. Il sera pourvu d'un verger en bacs, d'un four à pain (déjà acquis par l'asbl le Foyer), d'un point d'eau... et sera en connexion avec la salle polyvalente du bâtiment sis 17 rue des Ateliers géré par l'asbl le Foyer. L'espace vert sera ouvert au public lors d'activités spécifiques: jardinage, préparation du pain, fête de quartier,...

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Localisation du projet : Quai des Charbonnages 80/82 / Rue des Ateliers 23



Public visé

Les habitants du quartier, les personnes fréquentant le parc de la petite Senne ainsi que les membres de l'asbl Le Foyer. En moyenne, par activité, une trentaine de personnes.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif prioritaire : 1.1.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

Objectif accessoire : 3.4

Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Le Foyer asbl

Actions proposées

Actions financées par PdV :

- **Réalisation de travaux pour la création d'un espace semi-public**
Travaux de terrassement, d'égouttage, de pavage, de revêtement de sol, de sécurisation, d'éclairage, de construction de bacs, d'installation de plantations, l'éclairage...
- **Insertion socio-professionnelle**
Formation de 3 personnes via l'entreprise d'économie sociale.
Le marché de travaux inclura le marché d'esquisse et de réalisation.

Actions non financées par PdV :

- **Activités pour favoriser les mieux vivre-ensemble**
Via l'asbl le Foyer en partenariat avec la Commune : création d'un groupe de travail mixte habitants/personnes fréquentant l'asbl : pour la gestion globale de l'espace, préparation d'un règlement, d'horaires, de planning..., pour les plantations et la gestion des bacs, pour des activités autour du pain, pour des fêtes ponctuelles.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel de chaque action

- Rédaction CSC marché de conception/réalisation janvier 2018
- Publication avis de marché
- Début des travaux : octobre 2018
- Fin des travaux
- Ouverture
- Animations mi 2019

Conditions de réussite

Une convention de gestion avec le partenaire sera conclue.

Résultats escomptés : réaménagement complet de l'espace vert et bonne gestion via le partenariat

Indicateurs

De réalisation

- Travaux réalisés dans le timing prévu
- Réhabilitation de minimum 400m²

De résultats

- Taux de satisfaction des usagers
- Taux de fréquentation
- Nombre d'heures ouvertes au public

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	90.000,00€
Modification 1	-7.748,50 €
Apport privé	7.748,50 €
Financement total	90.000,00€

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Budget provisoire et prévisionnel

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Investissement		82.251,50 €		
Total		82.251,50 €		

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	16.450,30€			
Travaux investissement			65.801,20€	
Total	16.450,30€		65.801,20€	

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : La J asbl – Maison de jeunes
Siège social : 42, rue de Menin - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : asbl
Site Internet : lajasbl@gmail.com
Personne de contact : Hamid RIAHI, Coordinateur
Téléphone: 02 411 01 16 - 0485 79 00 80

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

- peu/ pas d'espace vert dans le quartier
- forte densité de population
- forte densité du bâti
- mixité du public

Enjeux

- renforcer la cohésion sociétale
- favoriser l'appropriation de l'espace par le public dans le respect
- requalification de l'espace public
- renforcer le mieux vivre ensemble et créer une dynamique sur le long terme

Description du projet : ACTION OPERATION

Le projet vise à développer des animations autour du parc Menin via un animateur dédié à ½ temps. Le parc se détériore très vite (souci de propreté, détérioration du mobilier et des grilles, non-respect des heures d'ouverture...). Il manque d'un référent qui assure les fonctions essentielles à la vie du parc, à savoir l'organisation d'activités ponctuelles, la prévention du vandalisme, un relais entre la commune et les usagers. La mise en place d'activités et d'animations tout au long de l'année permettra de fédérer et d'organiser des permanences hebdomadaires.

Il s'agit de la pérennisation du projet d'appropriation du parc avec l'intervention de 21 Solutions, initié dans le programme PGV phasing out.

Localisation du projet : 76, rue des Etangs Noirs

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Public visé : Les habitants du quartier. En moyenne par animation : une cinquantaine de personnes enfants, jeunes et adultes.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif prioritaire : 1.1.

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

Objectif accessoire : 2.1.

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 3 – MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Centrum West, L'AJM, JES vzw, La LES asbl

Actions proposées

- Rencontre avec les habitants pour définir les axes
- Développement d'un groupe de travail/ comité de quartier participatif
- Permanences de mise à disposition de matériel sportifs, artistiques, etc.
- Organisation d'activités récurrentes les mercredis et samedis
- Création d'un potager collectif/ jardin urbain
- Création de fresques
- Actions d'habillages des arbres
- Actions de sensibilisation à la propreté
- Évaluation de la pertinence des actions et du taux de fréquentation

Calendrier provisoire et prévisionnel

Août 2017	Engagement d'un animateur (trice) mi-temps Rencontre du public (habitants, jeunes, usagers, associations...) sur les lieux
Septembre à Novembre 2017	Rencontre du public (habitants, jeunes, usagers, associations...) sur les lieux Mise à disposition de matériel sportif Travail sur la propreté Permanence sur place 3x/sem.
Décembre 2017	Développement d'un groupe de travail Mise à disposition de matériel sportif Mise en place d'ateliers pour la création de fresque Permanence sur place 3x/sem.
Janvier à Mars 2018	Organisation de plusieurs réunions avec le groupe de travail afin d'aboutir à un comité de quartier Mise à disposition de matériel sportif Préparation d'un potager Permanence sur place 3x/sem. Evaluation
Avril à Juin 2018	Mise à disposition de matériel sportif Fête de quartier avec public et partenaires Création de fresque avec les jeunes dans le parc Proposition d'activités et d'évènements dans le parc Organisation de tournoi street-foot Permanence sur place 3x/sem.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Juillet à Août 2018	Mise à disposition de matériel sportif Proposition de stages sportifs, jeux éducatifs, animations... Permanence sur place 3x/sem.
Septembre à Décembre 2018	Mise à disposition de matériel sportif Travail sur la propreté Mise en place d'un groupe de réflexion sur l'embellissement des arbres. Permanence sur place 3x/sem.
Janvier à Mars 2019	Mise à disposition de matériel sportif Proposition d'atelier de construction en bois abris arbres Placement des abris arbres Préparation fête de quartier Permanence sur place 3x/sem.
Avril à Juin 2019	Mise à disposition de matériel sportif Fête de quartier Proposition de journées sportives et journée pour enfants Organisation de tournoi street-foot
Juillet à Août 2019	Mise à disposition de matériel sportif Proposition de stage sportif, jeux éducatifs, animations... Permanence sur place 3x/sem.
Septembre à Décembre 2019	Mise à disposition de matériel sportif Entretien du parc avec le public Réflexion et évaluation avec le public Permanence sur place 3x/sem.

Conditions de réussite

- Participation des habitants
- Définition d'un profil de mission détaillé pour l'animateur

Résultats escomptés

- meilleure cohésion sociétale dans le quartier
- appropriation de l'espace par le public et les habitants
- respect de l'espace et de la propreté

Indicateurs

De réalisation

- Réalisation d'animations avec la participation des habitants/jeunes/enfants
- Nombre d'habitants/jeunes/enfants participant activement

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

De résultats

- Diminution du taux de dégradation
- Taux de satisfaction des utilisateurs
- Taux d'occupation

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	81.350,00€
Financement total	81.350,00€

2. Budget provisoire et prévisionnel

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Personnel	9.000,00€	20.000,00€	20.000,00€	20.000,00€
Fonctionnement (frais d'animations)	350,00€	4.000,00€	4.000,00€	4.000,00€
Total	9.350,00€	24.000,00€	24.000,00€	24.000,00€

Frais de personnel : 1 personne – 0,5 ETP

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		9.000,00€	20.000,00€	20.000,00€	
Fonctionnement		350,00€	4.000,00€	4.000,00€	
Total	16.270,00€	9.350,00 €	24.000,00€	24.000,00€	7.730,00€

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

1.4.BIS RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MENIN - ETANGS NOIRS

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : Administration publique
Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact : Juana BASTOS
Téléphone: 02 412 36 49

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

La zone se situe entre la place des Etangs Noirs et Beekkant. Elle est entourée par des blocs d'habitations sociales et un bâti très dense d'habitations dépourvu d'équipements en plein air et d'espaces verts. La zone est fortement précarisée avec un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne régionale.

- peu/ pas d'espace vert dans le quartier
- forte densité de population
- forte densité du bâti
- mixité du public

Enjeux

- Renforcer la cohésion sociétale
- Favoriser l'appropriation de l'espace par le public dans le respect
- Requalification de l'espace public
- Renforcer le mieux vivre ensemble et créer une dynamique sur le long terme
- Renforcement de la convivialité du lieu
- Lutter contre le sentiment d'insécurité

Description du projet ACTION OPERATION

Il s'agit de l'achat et de l'aménagement de la friche contiguë au parc Menin – Etangs Noirs en parallèle au réaménagement léger de l'actuel parc, afin d'offrir un espace cohérent et en réponse à la demande des habitants et favoriser son accessibilité à tous publics.

En effet, le parc actuel ne possède pas les aménagements adéquats, il a subi de fortes dégradations et présente un gros souci de sécurité. Suite au processus participatif par 21

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Solutions (inscrit dans PdV Phasing out), le rapport a démontré une réelle volonté des habitants de pouvoir s'approprier cet espace, dès lors qu'il rencontre leurs besoins.

Les usagers sont autant des mamans avec enfants (0-3 ans), des jeunes (infrastructure type terrain de foot), des jeunes filles, des structures organisant des stages et activités extra-scolaires que des collectifs désireux de bénéficier d'un espace potager. Cependant, l'actuel parc ne permettrait pas d'accueillir les différents aménagements de manière harmonieuse.

L'objectif est également de renforcer le projet 1.4. Animations autour du parc Menin - Etangs Noirs, mission dévolue à la Maison de Jeunes – La J, dont le siège social (rue de Menin, 42) malheureusement, actuellement, ne possède pas d'accès direct sur le parc. Ce projet permettra donc la création d'un lien physique entre le bâtiment de la Maison de Jeunes - La J et le parc favorisant le développement et le déploiement des activités et animations prévues dans le programme.

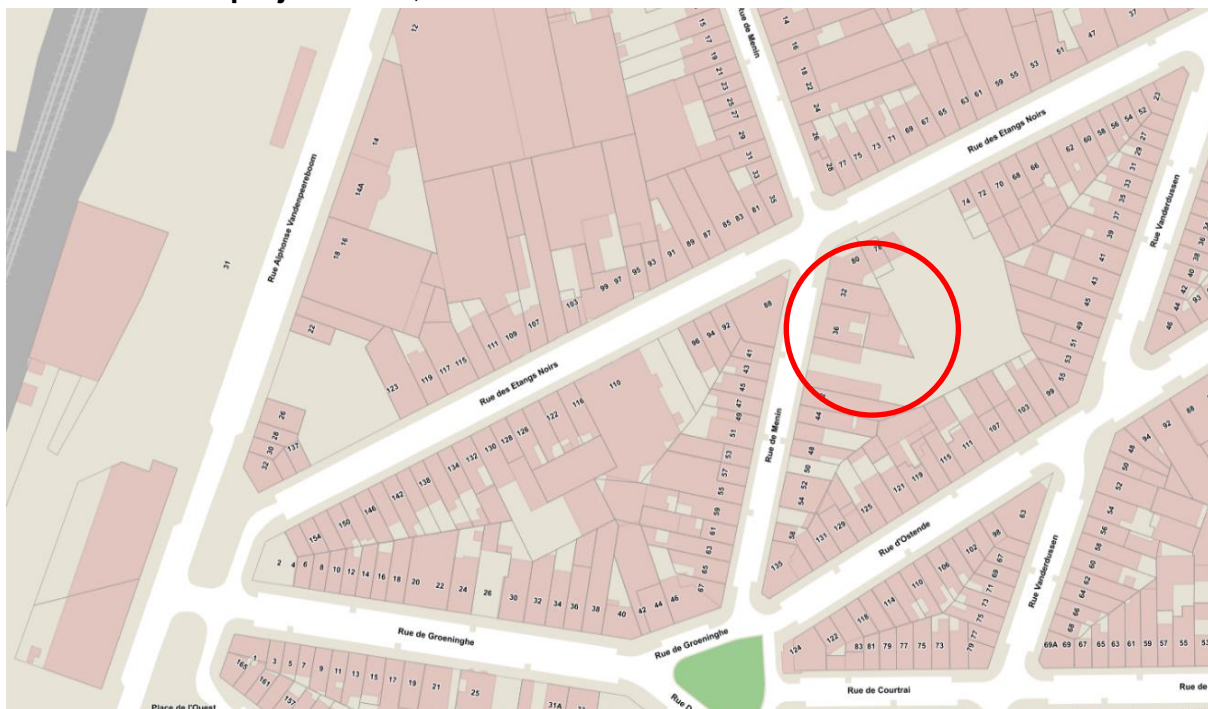
Le terrain de 598 m² est actuellement laissé à l'abandon et nécessitera des travaux de démolition, de dépollution de sol, de dallage, de traitement des murs avant l'aménagement (il accueillera également une cabine Sibelga).

Prise en charge, si le budget le permet, de certains frais de bureau d'étude ou des frais de travaux d'urgence ou de viabilisation.

Ce projet est en lien avec le projet 1.4. Animations autour du Parc Menin – Etangs Noirs et avec le réaménagement du parc actuel (financé par Politique de la Ville phasing out).

Les travaux d'aménagement seront en partie pris en charge par Politique de la Ville 2017-2020, et en partie à charge d'un autre subventionnement / financement à trouver.

Localisation du projet : 38-40, rue de Menin



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Situation actuelle :



Public visé : Tout type de public habitant le quartier, dont principalement les jeunes, les mères de famille, les jeunes enfants et les collectifs.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif(s) opérationnel(s) 1.1.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

Objectif accessoire : 2.1.

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

- Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du contrat de Quartier Durable « Parc de l'Ouest »

Actions / Opération(s) proposées

Actions financées par PdV :

- Acquisition de la parcelle ;
- (en partie) Friche : Démolition de la dalle et des constructions, désamiantage, dépollution de sol, traitement des murs, réaménagement en cohérence avec le parc ;
- (en partie) Parc : Aménagement et placement de mobiliers urbains (bancs, poubelles,...), d'arbres et de poteaux d'éclairage afin de verduriser ce quartier densément bâti et de lutter contre le sentiment d'insécurité.

Actions non financées par PdV :

- Marché de mission d'auteur de projet sur la parcelle globale;
- Aménagement spécifique en demande des habitants (potagers, etc.)

Calendrier provisoire et prévisionnel

- | | |
|---|------------|
| - Acquisition de la parcelle | Août 2018 |
| - Commande à l'auteur de projet sur la parcelle globale | Début 2019 |
| - Publication de l'avis de marché - Travaux | 01-07-2019 |
| - Commande des travaux | 01-10-2019 |
| - Début des travaux | 15-10-2019 |
| - Fin des travaux | 30-09-2020 |

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Conditions de réussite

Financement pour l'aménagement du terrain à trouver

Résultats escomptés

Réaménagement de la friche d'une superficie de 598 m²

Indicateurs

De réalisation

- Nombre de m² réaménagés
- Nombre de points lumineux installés
- Nombre d'arbres plantés
- Nombre et type de mobilier urbain installé.

De résultats

- Nombre d'habitants du quartier utilisant le parc
- Niveau de satisfaction des usagers
- Non dégradation des installations.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier du projet		
Source de financement	Montants	Etat
PdV 2018 – Phasing OUT*(honoraires)	32.500,00 €	Avenant à obtenir
Modification 1 - PdV 2017 - 2020	504.500,00 €	À obtenir
CQD Autour du Parc de l'Ouest **	240.5000 €	À obtenir
Financement total	777.500,00 €	

*Avenant à obtenir pour le réaménagement partiel après état des honoraires et travaux de changement d'affectation du pavillon

** Financement en partie des travaux de réaménagement légers du parc actuel et aménagement de la friche.

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Acquisition de la parcelle		420.000,00€		
Travaux (en partie)			84.500,00 €	
Total		420.000,00 €	84.500,00 €	

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	100.900,00 €			
Investissement				403.600,00 €
Total	100.900,00 €			403.600,00 €

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Cellules pédagogiques francophone et néerlandophone et
Service de l'Instruction publique

Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Administration publique

Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be
celpedagogique.1080@molenbeek.irisnet.be

Personne de contact : Pascale VINCENT / Danielle DE WAELE/
Martine VAN LIER

Téléphone: 02 410 39 96

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

La Zone est fort urbanisée et il y a très peu d'espaces verts. Les habitants s'investissent peu, voire pas dans la vie de leur quartier.

Le boom démographique est très fort par rapport à d'autres communes bruxelloises et la communauté de jeunes extrêmement importante.

Enjeux

- Amélioration du cadre de vie
 - Requalification de l'espace public
 - Lutte contre la dualisation sociale
- sensibiliser les enfants au processus participatif aux projets développés dans leur quartier
 - au travers des enfants, sensibiliser les parents à leur endroit de vie
 - créer une dynamique de travail avec et entre les enfants, avec l'aide des partenaires du quartier et d'un coordinateur qui mettra à profit le moment des garderies pour permettre aux enfants de développer des compétences transversales acquises sur le terrain (telles que l'observation, l'expression, la communication, etc.)
 - et revitaliser une zone sur des objectifs communs au travers du regard de l'enfant.

Description du projet ACTION OPERATION

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Travail participatif par phases avec 4 ou 5 écoles, et à terme, avec le maximum des écoles reprises dans la ZRU pour s'approprier l'espace public. Des projets initiés par les enfants pendant les moments d'accueil extra-scolaires seront réalisés **devant** et **autour** des écoles, sous forme de parcours, pour se réapproprier les espaces publics avec la participation de leurs parents, des habitants et des associations du quartier.

L'objet du projet consisterait donc à faire créer par les élèves et tous leurs partenaires des **parcours pédestres** au départ du centre de leur quartier (ex : la « gare de l'Ouest » pour la Zone 1) pour tous converger vers la Maison communale (quartier Historique). Les différentes activités menées durant l'année scolaire permettraient la réalisation de petites « gares » tout le long du parcours (les « gares » étant les réalisations des enfants à admirer : fresques murales, murs végétaux, mobilier urbain customisé, etc).

La réalisation d'un petit guide reprendrait les parcours en question et au terme des 3 années, tous les parcours de la ZRU.

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Dans et autour des écoles situées dans la Zone de Rénovation Urbaine.

A titre d'exemple pour 2017-2018, mais à déterminer encore avec le futur coordinateur :

Année 1 : écoles **1** (4 Vents + **Windroos**) – **5** (Duchesse + **Windekind**) – **10** (Ransfort) – **6** (Canal)

Toute la partie orientale de la commune située entre le canal et la gare de de l'Ouest est fortement urbanisée et les espaces verts y sont très rares. Cette partie de la commune se caractérise par une densité de population très élevée (26.610 hab/km²). Le bâti ancien est principalement constitué de petites maisons mitoyennes sans jardin privatif ou d'anciens bâtiments industriels

1. Alentours de l'école 6, Rue de Bonne, 105.



2. Alentours de l'école 5, Place de la Duchesse, 27

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



3. Alentours de l'école 10, Rue Ransfort, 76



4. Alentours de School 1, Rue de Courtrai, 52



Public visé

Les enfants de 10 à 12 ans des quartiers autour des écoles concernées seraient les porteurs du projet. Un local dans chaque école accueillerait un atelier mixte 3X par semaine après les cours.

Chaque groupe serait constitué d'une quinzaine d'enfants suivrait les consignes du coordinateur de projet engagé à cet effet.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif prioritaire : 1.1

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

Objectifs accessoires: 2.1& 2.3.

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale & les associations de quartiers (à définir en cours d'année)

Actions / Opération(s) proposées

Le projet serait mené sur une durée de 3 années scolaires (août 2017-juin 2020). Il serait travaillé durant l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier des locaux disponibles (ces derniers étant pris pendant les vacances par les garderies et les plaines de vacances).

- Création de fresques
- Création de murs végétaux
- Création de signalétiques aux abords des écoles
- Créations artistiques.

Calendrier provisoire et prévisionnel

Année scolaire 2017-2018 : Zone 1 (écoles 1 (4 Vents + Windroos) – 5 (Duchesse + Windekind) – 10 (Ransfort) – 6 (Canal)

- a) D'août à décembre 2017 :
 - Engagement d'un coordinateur et d'un artiste
 - Septembre :
 - Présentation du projet dans les quartiers concernés
 - Contacts avec les écoles et inscriptions des jeunes.
 - Novembre à décembre : état des lieux, repérages, propositions d'actions
- b) De janvier à juin 2018
 - Étude de faisabilité des propositions et mise en route des actions

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- En juin, évaluation du projet, ajustement et contact Zone 2 si évaluation positive
- Communication : flyer parcours Zone 1+ inauguration

Année scolaire 2018-2019 :

- Zone 1 : mutualisation
- Extension du projet à la zone 2 (à définir par le futur coordinateur) en incluant les ajustements si nécessaire
- Evaluation et contact Zone 3
- Communication : flyer parcours Zone 2 + inauguration

Année scolaire 2019-2020 :

- Zone 1 et 2 : mutualisation
- Extension du projet à la zone 3 (à définir) avec les ajustements si nécessaire
- Production et impression d'un flyer récapitulatif invitant le promeneur à suivre le parcours imaginé par les enfants
- Grande Inauguration festive des parcours

Processus favorables à la réussite du projet

- Un partenariat efficace
 - Entre la cellule pédagogique néerlandophone et la cellule pédagogique francophone
 - Avec la Maison des Cultures et de la cohésion sociale
 - Avec les habitants et jeunes des quartiers
- Mise à disposition des moyens financiers
- Motivation et absence de facteurs de démotivation
 - Des personnes de l'école engagées dans le projet
 - Absence de surcharge de travail
 - Bonne perception par les acteurs de leurs conditions de travail
 - Une bonne gestion du temps et des énergies, le soutien de la direction
 - Une définition claire dès le départ des règles du jeu
- Le rythme et la durée du projet
 - Une gestion optimale du rythme de réalisation de projet
- La situation de départ et l'analyse des besoins
 - Une analyse des besoins sérieuse et concertée
 - La bonne gestion courante des ateliers au sein de la vie de l'école
- La conduite de projet
 - Un groupe de pilotage de projet
 - La définition très tôt dans la conduite de projet de buts clairs, partagés, réalistes et validés auprès de tous les acteurs et instances
 - La capacité à mener des réunions
 - La qualité de communication interne et externe en lien avec le projet
 - L'apprentissage continu de la démarche de projet avec les différents acteurs
- La mobilisation
 - L'implication d'un maximum d'acteurs et partenaires de l'école
 - La capacité à développer différents scénarios

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- c. L'acceptation des différences
- h. L'accompagnement
 - a. Un accompagnement externe
 - b. Des intervenants – animateurs de démarches spécifiques ou de formations internes à l'école
- i. L'évaluation
 - a. Une évaluation continue
 - b. Une évaluation objectivée par un regard ou des instruments venant de l'extérieur
- j. L'encadrement et les partenariats
 - a. Des attentes claires formulées par la hiérarchie
 - b. Une instance extérieure à l'école
 - c. Une instance capable de gérer les conflits qui peuvent survenir
 - d. Les partenariats avec la communauté locale
 - e. Les échanges avec d'autres établissements en projet
- k. La continuité et la suite du projet
 - a. Le suivi et la continuité du projet
 - b. L'extension vers de nouveaux projets

Résultats escomptés

- Des réalisations terminées dans les temps estimés
- Des réalisations esthétiques s'intégrant dans le paysage urbain
- Le respect des productions (dégradations, ...) par les habitants du quartier
- La fréquentation du parcours par des personnes extérieures au quartier
- Pour les enfants :
 - L'acquisition de savoirs artistiques
 - L'acquisition de compétences en savoir parler, savoir écrire (flyers) savoir calculer (construction des supports, ...)
 - Une meilleure estime de soi et une fierté d'appartenance au quartier
 - Une meilleure connaissance de la commune et de son histoire.

Indicateurs

De réalisation

- Projets réalisés dans le timing prévu
- Nombre de projets réalisés

De résultats

- Taux de fréquentation des ateliers
- Niveau de satisfaction des riverains

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	228.000,00€
Financement total	228.000,00€

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel <i>Coordinateur (0,5 ETP niveau B)</i>	10.000,00€	30.000,00€	30.000,00€	15.000,00€
Fonctionnement <i>Prestations artistes, consommables, petit matériel, ...</i>	15.000,00€	40 000,00€	40.000,00€	18.000,00€
Matériel & investissement <i>fournitures de bureau, informatique, artistique et photographique</i>	5.000,00€	10.000,00€	10.000,00€	5.000,00€
Total	30.000,00€	80.000,00€	80.000,00€	38.000,00€

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Personnel		10.000,00€	30.000,00€	
Fonctionnement		15.000,00€	40.000,00€	
Matériel & investissement		5.000,00€	10.000,00€	
Total	45.600,00€	30.000,00€	80.000,00€	72.400,00€

J&Q

SOUTIEN DE LA JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES
DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS - service des cultures) – Service communal
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : Eveil culturel et cohésion sociale
Site Internet : <http://www.lamaison1080hethuis.be/fr>
Personne de contact : Elke VAN DEN BERGH
Téléphone: 02 412 12 24

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Molenbeek-Saint-Jean est l'une des communes les plus jeunes de la région. Elle abrite en effet une proportion particulièrement importante et croissante de jeunes. Il y a un grand nombre d'enfants de moins de 3 ans présents dans la Commune (6% de la population totale).

En ce qui concerne le nombre important d'enfants de moins de 3 ans, on constate également dans ces mêmes quartiers un manque de lieux de rencontre pour (jeunes) parents et leurs enfants, afin de favoriser la socialisation douce du jeune enfant.

Améliorer le cadre de vie en créant infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture comme sphères de la cohésion sociétale est un besoin réel dans plusieurs quartiers du Molenbeek historique.

Il n'existe peu de lieux d'accueil et de rencontre dans les 3 quartiers (Heyvaert, Historique, Maritime) et encore moins de lieux qui proposent des activités axées sur la créativité et la culture (et encore moins pour des enfants en bas âge).

Enjeux

Améliorer le cadre de vie et l'offre d'accueil dans les quartiers du Molenbeek historique en renforçant la culture comme sphère de cohésion sociale par le :

- développement d'activités créatives pour un jeune public en temps extrascolaire
- développement d'un lieu de rencontre enfants (0-3) – parents

Description du projet ACTION OPERATION

Le projet vise à mettre en place un programme d'activités créatives pour enfants dans la zone du canal en étroite collaboration avec les infrastructures locales de proximité comme le Centre Communautaire Maritime (CCM) et JES dans le quartier Maritime et la WAQ (antenne de quartier) dans le quartier Heyvaert, à travers le renforcement de l'offre de stages pour enfants (à partir d'1 an) et leurs parents ainsi que des stages pour enfants entre 3-15

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

ans ainsi que des ateliers créatifs pour enfants (à partir d'1 an), parents et enfants entre 3-15 ans.

Localisation du projet : MCCA



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Secteur(s) statistique(s) Quartier Maritime, Heyvaert, Centre historique de Molenbeek-Saint-Jean

Public visé : les enfants entre 1 (et leurs parents) et 15 ans.

Objectif(s) opérationnel(s) 1.2.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

X 2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations **DU PROJET**

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

WAQ (antenne de quartier) dans le quartier Heyvaert, le CCM et JES dans le quartier Maritime, ATL (Accueil temps libre) et BROM (Brede School), cellule pédagogique de la commune

Actions / Opération(s) proposées

Organisation de stages pour enfants (à partir d'1 an) et leurs parents et stages pour enfants entre 3-15 ans (5 semaines durant les vacances scolaires)

Renforcement de l'offre de stages créatifs sur 3 lieux dans le périmètre de la zone du canal :

- Sur le site de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale/musée
- au CCM ou dans la salle St Rémy dans le quartier Maritime, en collaboration avec les asbl CCM et JES
- à la WAQ dans le quartier Heyvaert

Organisation d'ateliers créatifs pour enfants-parents et enfants entre 3-15 ans (de fin septembre à fin mai)

Renforcement de l'offre d'ateliers créatifs hebdomadaires sur 3 lieux dans le périmètre de la zone du canal :

- sur le site de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale/musée
- au CCM ou dans la salle St Rémy dans le quartier Maritime, en collaboration avec les asbl CCM et JES
- à la WAQ dans le quartier Heyvaert

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel

La saison d'activités de la MCCA se déroule entre fin septembre et fin mai. Les ateliers pour enfants se déroulent le mercredi après-midi et le samedi matin. Les semaines de stages s'organisent pendant les vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques (1 semaine) et Été (2 semaines).

	2017	2018	2019	2020
S t a g e s	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, (Été 5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)
A t e l i e r c r é a t i f	10 ateliers créatifs /semaine (mercredi après-midi et samedi matin) 150 enfants	10 ateliers créatifs /semaine (mercredi après-midi et samedi matin) 150 enfants	20 ateliers créatifs /semaine (mercredi après-midi et samedi matin) 300 enfants	20 ateliers créatifs /semaine (mercredi après-midi et samedi matin) 300 enfants

Conditions de réussite

- engagement de l'équipe des animateurs/porteurs de projet pour la mise en œuvre du programme d'activités pour enfants
- moyens suffisants pour la mise en œuvre du programme (financiers, humains, infrastructures,...)
- partenariats conclus avec les structures accueillantes : WAQ, la Raffinerie, Ecole 6, Salle St Rémy, JES, CCM,...

Résultats escomptés

- Inscription sur base volontaire et réelle participation de jeunes et enfants (depuis le plus jeune âge) aux ateliers-stages créatifs
- Organiser des moments de démos publiques et de fêtes afin de renforcer l'estime de soi, la fierté ainsi que la cohésion sociale : fête des ateliers, rue des ateliers en début de saison, démos à la fin du stage,...
- Création de groupes d'enfants représentant la mixité culturelle de la commune
- Créer des ponts entre les différents quartiers et ses usagers

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Indicateurs

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'inscrits & nombre de demandes
- Nombre d'ateliers : à partir de 2019 : 20 ateliers hebdomadaires (max 15 enfants/ateliers) répartis sur les différents lieux, 300 enfants atteints
- Nombre de semaines de stages : 5 semaines/an à la MCCS pour 6 groupes d'enfants (15 enfants/groupe) et 2 à 3 semaines/an pour 2 groupes d'enfants dans les autres infrastructures en partenariat avec JES, CCM et la WAQ

Indicateurs de résultats

- Taux de satisfaction du public
- Taux de fidélisation du public (enquête en fin de saison sur base de réunions et formulaire d'évaluation, tableurs de présence)

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

2017-2018 (hors PDV)

- ½ temps jusqu'à la fin 2017 (FRB)
- 4/5 temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)
- ½ temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)
- 3/5 temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)

Plan financier global du projet		
Source de financement (2017-2020)	Montants	Etat
PDV 2017 – 2020	600.352,00 €	A obtenir
Cocof (fonctionnement)	184.000,00 €	obtenus
FWB (fonctionnement)	48.000,00 €	obtenus
ONE (2017, 2018, 2019 et 2020) (fonctionnement)	24.000,00 €	obtenus
Contrat de quartier Petite Senne 2017 et 2018 (Personnel)	198.750,00 €	Obtenus (jusqu'à fin 2018)
Fondation Roi Baudouin 2017 (personnel)	19.500,00 €	Obtenus (jusqu'à fin 2017)
Recettes générées par le projet et réinjectées (2017-2020)	40.000,00 €	
Financement total	1.114.602,00 €	

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Budget provisoire et prévisionnel

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Personnel interne (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	0,00 €	43.300,00 €	155.652,0 0 €	161.400,0 0 €
Fonctionnement (vacataires, matériel, ...)	20.000,00 €	20.000,00 €	70.000,00 €	70.000,00 €
Matériel & investissement (matériel informatique, projecteur, appareil photo, matériel audiovisuel, mobilier, instruments de musique, ...)	00,00 €	00,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €
Total	20.000,00 €	63.300,00 €	255.652,0 0€	261.400,0 0 €

Seraient couverts par PDV :

en 2018 : 3 personnes : 1 x 1/2 temps et 2 x 1/5e complémentaires)

en 2019 et 2020 : 4 personnes : 2 x 4/5e + 1 x 3,5/5e + 1 x 1/2 temps

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel			43.300,00€	155.652,00€	
Fonctionnement (frais d'animations)		20.000,00€	20.000,00€	70.000,00€	
Matériel & investissement				30.000,00€	
Total	120.070,40€	20.000,00€	63.300,00€	255.652,00€	141.329,60€

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Molenbeek Sport asbl (Hall des Sports Heyvaert)
Siège social :	93, rue Van Kalck -1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	La promotion du sport sous toutes ses formes sans discrimination et de promouvoir des pratiques d'éducation à la santé et à l'enseignement par le sport.
Site Internet :	/
Personne de contact :	Fatima EL OUAHABI
Téléphone:	02 526 93 01

Pour le personnel :

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	Rue Comte de Flandre 20 à 1080 Bruxelles
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.be
Téléphone:	02 412 07 77

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Le Hall des Sports Heyvaert se situe au cœur d'un quartier de transit et pauvre en infrastructure de ce type. C'est une infrastructure de proximité. C'est un quartier qui garde des traces de la période industrielle. La construction du Hall des Sports Heyvaert répond à une demande de la part des habitants du quartier qui ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers. Il se situe dans la commune de Molenbeek et plus précisément près de l'axe du canal où l'espace public est difficile à aménager. Entouré de garages, la population dans cette zone est plus jeune que la moyenne de la région. La densité de population est élevée en comparaison avec les chiffres de la région. L'offre d'activités parascolaires est moindre. Le tissu associatif est moindre, les acteurs sociaux sont peu nombreux dans cette zone.

Enjeux

- Dynamiser le quartier.
- Améliorer la qualité de vie des habitants.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Lutter contre la précarité en coordonnant et en offrant un nombre plus important d'activités.
- Développer la cohésion sociale, améliorer le vivre ensemble et l'image de la Région de Bruxelles Capitale.
- Lutter contre la dualisation en étant un vecteur qui attire une population mixte ainsi que des personnes disposant de revenus importants mais également ceux qui en ont de moins élevés.

Description du projet ACTION OPERATION

Poursuite du projet inscrit dans Politique de la Ville phasing out (financement de personnel - 3 ETP).

Le projet vise à soutenir les animations sportives développées au sein du Hall des Sports Heyvaert. Les prix restent bas pour permettre une pratique sportive à tous. Le panel d'activités est varié et destiné aux personnes entre 1,5 an et 99 ans, elles se déroulent du lundi au samedi. Des stages multisports sont organisés pendant les vacances pour les enfants entre 3 et 12 ans.

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet Quai de l'industrie, 31



Public visé

MOLENBEEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020

MODIFICATION 1

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Les activités sportives diverses sont destinées en majorité à un public fragilisé, de proximité avec très peu de moyens financiers et aux habitants du quartier principalement mais de la commune de Molenbeek. Ils sont également, peu ou pas diplômés. Les usagers sont des enfants à partir d' 1,5 ans et aux plus grands jusqu'à 99 ans, tout sexe confondu. Ce projet vise essentiellement un public masculin car les activités pour les femmes sont subsidiées par le subside Sport au féminin de la COCOF via un appel à projets. Chaque cours accueille en moyenne plus ou moins 20 participants, hormis ceux qui s'adressent aux tout petits.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif prioritaire : 1.2.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

x2° actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

Objectif accessoire : 2.3.

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

x3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs

Brussels Top Team, Project For You, des asbl molenbeekoises, le *Collectif Au Quai*, un groupe d'artistes qui travaille sur la commune de Molenbeek et plus précisément sur le quartier Heyvaert au niveau de l'axe du canal. Avec le collectif Au Quai, le hall des Sports travaille sur des projets artistiques intergénérationnels par le biais de l'art et du sport. Il est partenaire également de l'antenne de quartier Heyvaert et de la maison médicale d'Anderlecht.

Actions / Opération(s) proposées

- Cours de Boxe thaïlandaise qui s'adresse à des personnes à partir de 12 ans et permettant aux jeunes du quartier qui se trouvent souvent dans des situations précaires de combattre leur quotidien et de vivre leur passion qui est le sport. Le cours est donné à raison de trois séances par semaine (avec l'asbl Project for you). Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 20 élèves (objectif : 25 élèves inscrits par séance).

Le cours de mini-foot a lieu à raison de deux séances par semaine et s'adresse aux enfants entre 5 et 14 ans. Il vise les enfants du quartier qui sont en demande constante. Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 17 élèves (objectif : 20 élèves inscrits par séance).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Les cours de cross training, gymnastique, sont des cours qui s'adressent à des enfants entre 5 et 14 ans à raison d'une séance par semaine après l'école. Pour l'instant, la moyenne d'inscrit aux cours est de 15 élèves (objectif : 20 élèves inscrits par séance).

Les cours de cross training femme, boxe féminine, yoga du rire sont des cours qui sont proposés aux femmes (subsidiés via la COCOF). Ils permettent aux femmes de sortir de leur quotidien et développer le vivre ensemble. Une collaboration est faite avec l'asbl Brussels Top Team qui met à disposition du hall des Sports des professeurs pour assurer les cours. Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 8 élèves (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

Le cours de Workout a lieu une fois par semaine en soirée et permet de réunir des jeunes issus de quartier différents et de vivre leur passion dans un lieu de rencontre. Ce cours permet de créer une cohésion sociale. Il s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans (avec l'asbl Brussels Top Team) Pour l'instant, la moyenne est de 10 élèves (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

Le cours de gymnastique douce s'adresse à des personnes de plus de 40 ans de tout sexe et de toute origine. Il permet aux personnes d'un certain âge de continuer à maintenir leur forme et surtout de sortir de leur solitude et ainsi développer la cohésion sociale et la mixité au travers d'une activité sportive. Pour l'instant, le cours est nouveau, avec une moyenne de 7 élèves par séance (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

Calendrier provisoire et prévisionnel

Un nouveau programme d'activités est proposé chaque année en septembre, celles-ci sont destinées à tous les âges entre 2an1/2 et 99 ans. Les cours sont lancés suite à la demande des usagers mais le Hall des Sport tient compte des budgets et subsides obtenus.

Au niveau du calendrier, les activités débutent en principe à la mi-septembre jusqu'au mois de mai inclus. Les cours ne se donnent pas durant les périodes de vacances scolaires. Toutefois, durant les vacances scolaires ont lieu les stages multisports. En été, par contre les stages n'ont lieu que trois semaines (Deux semaines en juillet et une semaine en août). 9 semaines de stages sont organisées par année civile.

Les fêtes et évènements dans le quartier ont lieu entre la mi-septembre et à la fin du mois de juin.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

	2017	2018	2019	2020
Stages	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques (2 sem), Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)
Activités (Boxe Thaï)	3 x 1H30 / sem. +/- 25 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours
Activités (Mini-Foot)	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours
Activités (Cross-training / gymnastique)	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Activités (Cross-training femme / yoga du rire/ boxe féminine)	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Activités (Work-out)	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Activités (Gymnastique douce)	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Evénements (2 fêtes du Hall/1 fête de quartier/1 journée porte ouverte du Hall)	4x par année +/- 300 participants par la fête	4x par année +/- 300 participants par la fête	4x par année +/- 300 participants par la fête	4x par année +/- 300 participants par la fête

Conditions de réussite néant

Résultats escomptés

- offrir un panel d'activités de qualité en maintenant une offre de qualité.
- attirer d'autres personnes qui viennent habiter le quartier
- permettre à des personnes de différentes classes sociales de cohabiter ensemble et revitaliser le quartier.
- augmentation moyenne du nombre d'inscrits pour chacun des cours à 20 inscrits (moyenne actuelle de 15,8).
 - a. boxe thaïlandaise : moyenne de 20 inscrits par séance à 25;
 - b. mini foot : moyenne de 17 inscrits par séance à 20;
 - c. cours de gymnastique et cross training enfant : moyenne de 15 inscrits par séance à 20;
 - d. cours de yoga du rire, cross training femme et boxe féminine : moyenne de 8 inscrits par séance à 15;
 - e. workout : moyenne de 10 inscrits par séance à 15;
 - f. cours de gymnastique douce qui est nouveau cours : moyenne de 7 inscrits par séance à 15;
- augmentation du nombre d'inscriptions au niveau des stages d'été de 32 à 45 afin de permettre la création d'un 4^{ème} groupe d'enfants et ainsi permettre à ce groupe d'effectuer des sorties avec un animateur durant les stages d'été, on pourrait engager un 4^{ème} animateur.
- augmentation du nombre de présences aux fêtes de quartier et aux fêtes du Hall, el Hall accueille actuellement une moyenne de 200 personnes par évènement, l'objectif étant d'en accueillir 300.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Indicateurs

De réalisation

- nombre d'inscriptions aux différents cours
- nombre d'inscriptions aux différents stages
- nombre de nouvelles inscriptions, nouveaux publics
- nombre de présences aux fêtes de quartier et aux fêtes du Hall
- nombre de conventions avec les professeurs qui donnent cours chez nous.

De résultats

- taux de la satisfaction des usagers
- augmentation de la pratique sportive au féminin
- taux de participation aux activités
- taux ou moyenne d'inscriptions

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet de 2017 à 2020	
Source de financement	Montants
Politique de la Ville 2017 (Phasing out)	89.350,00 €
Politique de la Ville 2018 (Phasing out)	93.265,00 €
PdV 2017-2020	370.144,50 €
Région de Bruxelles Capitale	18.000,00 €
COCOF (sport au féminin)	28.000,00 €
COCOF(sport seniors)	12.000,00 €
ADEPS	2.600,00 €
Commune (1 ETP janv-juillet 2017)	37.763,00 €
Recettes générées par le projet et réinjectées	+/- 30.800,00 €
Financement total	681.922,50 €

Total personnel : 11 ETP

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	19.152,54€	46.400,00 €	130.100,00€	134.491,96€
Fonctionnement			20.000,00€	20.000,00€
Total	19.152,54 €	46.400,00 €	150.100,00 €	154.491,96 €

Frais de personnel : 2017 : 1 ETP sur 5 mois - 2018 : 1 ETP - 2019 – 2020 : 3 ETP

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

3. Tableau de liquidation

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020	2021
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	74.028,90 €				
Personnel		19.152,54€	46.400,00 €	130.100,00€	/
Fonctionnement				20.000,00€	/
Total	74.028,90 €	19.152,54€	46.400,00 €	150.100,00 €	80.463,06€

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Lutte Contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek – ASBL
Siège social : 15, rue Comte de Flandre - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : Lutte contre toute forme d'exclusion sociale
Site Internet : www.cohesion1080cohesie.org
Personne de contact : Christophe DENOËL, Directeur Général
Téléphone: 02 422 06 34

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Les salles de sports sont situées dans 2 quartiers (Maritime et Decock) qui rencontrent une multitude de difficultés (taux de chômage important avec un pic important chez les – de 30 ans, logements vétustes,...).

Ces deux quartiers font parties des quartiers où :

- La densité de la population est la plus importante en Région de Bruxelles-capitale (Top 10)
- La moyenne de la population est la plus jeune (Top 5)
- Le taux de naissance est le plus important depuis 2000 en Région de Bruxelles-Capitale (Top 3)
- Le revenu moyen est inférieur à la moyenne régionale (Top 5)
- Le taux d'accroissement de la population est le plus important (Top 5)
- La superficie habitable par habitant est inférieure à la moyenne régionale
- Les espaces verts et de rencontre sont relativement peu importants ou peu adaptés et le bâti très dense.

Les salles de sports constituent des infrastructures de proximité, destinées à être ouvertes sur le quartier.

Ces 2 salles de sports permettent aux habitants de ces quartiers (jeunes et moins jeunes) de pouvoir bénéficier d'une salle de sports avec un accès très démocratique.

Enjeux

- Améliorer la qualité de vie des quartiers et le cadre de vie au travers du sport comme vecteur d'émancipation et de cohésion sociale
- Développement d'infrastructures de quartier et de proximité
- Offrir un espace de rencontre pour tout public, du quartier
- Lutte contre la dualisation de l'espace public et/ou à sa privatisation.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Description du projet ACTION OPERATION

L'ASBL Lutte l'exclusion Sociale à Molenbeek gère actuellement deux salles de sports : les salles Intendant et Decock. La première est située dans le quartier Maritime. Elle compte 3 salles : une grande salle de sports, une salle multisports et une salle aménagée pour les arts martiaux. La seconde est située dans le quartier Decock/centre et comporte une grande salle et une petite salle aménagée plus pour des activités spécifiques pour un groupe de 12-15 personnes.

Dans ces deux salles, le personnel assure l'encadrement des différents groupes qui fréquentent les salles et propose également des animations. Le projet vise à mettre à disposition ces salles et assurer un encadrement ainsi qu'un accompagnement à l'animation aux différents groupes fréquentant les salles de sports.

Par ailleurs, ce projet (pour la partie Salle Decock) est en lien étroit avec le projet lié à la rénovation de l'aire de jeux en face de la salle Decock, projet pour lequel un financement est également demandé à la Politique de la Ville (projet 1.2.).

Ce projet (essentiellement au niveau de la salle de l'Intendant) se mène également dans le cadre du Phasing out PGV (2016-2018)

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Salle de l'Intendant, Rue de l'Intendant, 126 à 1080 Molenbeek Saint-Jean



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Salle Decock, Rue A. Vanderkindere, 27 à 1080 Molenbeek Saint-Jean



Public visé : de 2ans et demi (école maternelle) aux personnes du 3^{ème} âge (séances de kine/yoga collectives), public mixte, habitant les alentours du quartier de la salle de sports.

En 2015, les salles de sports ont comptabilisé 21.164 présences à l'Intendant et 26.841 présences, à Decock.

Objectif(s) opérationnel(s) 1.1

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

X 1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Les écoles et ASBL fréquentant ces salles de sports (plus d'une trentaine).

Actions / opérations proposées

- 1) **Gestion de deux salles de sports** (Intendant et Decock) : accueil, planning, relevé des présences, maintenance et entretien : assurer l'accueil de plus d'une quarantaine de groupes (plus de 45.000 présences par an).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- 2) **Encadrement d'activités socio sportives** : les animateurs proposent des activités socio sportives destinées aux jeunes des quartiers en tentant d'initier les jeunes aux sports un peu moins populaires.
- 3) Développement au sein de ces deux salles en partenariats avec Melting Sports et Cens Academy **d'activités « Sports Pour Tous »** permettant aux participants de découvrir la pratique de nouveaux sports (Jiu Jitsu, Taï chi, Kin ball, danse, tir à l'arc,...)
- 4) Développement avec les acteurs du quartier Decock des **animations sur le nouvel agoraspace** qui va se réaliser dans le cadre du programme Politique de la Ville. Il s'agira d'organiser de manière régulière et structurée une occupation de cet espace par nos animateurs et d'inviter les groupes cibles dans un premier temps à utiliser cet espace en présence des animateurs. Par la suite, l'objectif est que cet espace puisse un peu plus être autogéré par les habitants du quartier, mais toujours sous la supervision de l'équipe des animateurs qui resteraient des référents privilégiés pour cet espace.

Calendrier provisoire et prévisionnel

Les salles de sports sont ouvertes tous les jours à l'exception des jours fériés, du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis et dimanche de 10h à 18h. A noter que durant les vacances scolaires, les salles sont ouvertes du lundi au vendredi de 10h à 18h. Ce régime horaire nécessite une prise en charge logistique et opérationnelle complète assurée par plusieurs temps pleins.

Plus d'une quarantaine de groupes fréquentent les 2 salles de sports. Ces groupes peuvent être soit dits structurés (écoles, clubs,...) soit auto constitués (personne prenant en charge la gestion du groupe).

Au sein de notre ASBL, des travailleurs sociaux de rue peuvent dans le cadre de leurs missions encadrer des jeunes du quartier. Toutefois, à partir d'un certain âge (20/25 ans), il est important que les jeunes adultes puissent être responsabilisés dans le cadre de l'occupation des salles de sports.

Quant aux animations sur le nouvel agoraspace, des animations seront réalisées dès la fin des travaux. Durant ces travaux, l'équipe rencontrera les différents acteurs et groupes de jeunes afin de réfléchir aux modalités d'occupation de cet espace.

Des plages d'animation de cet espace seront prévues en parfaite collaboration avec les riverains de ce quartier.

	2017	2018	2019	2020
Gestion de salles	Janvier- Décembre hors vacances d'hiver, de printemps et d'été Lundi au Vendredi : 9h à	Janvier- Décembre hors vacances d'hiver, de printemps et d'été Lundi au Vendredi : 9h à	Janvier- Décembre hors vacances d'hiver, de printemps et d'été Lundi au Vendredi : 9h à	Janvier- Décembre hors vacances d'hiver, de printemps et d'été Lundi au Vendredi : 9h à

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

	22h /Samedi au Dimanche : 10h à 18h	22h / Samedi au Dimanche : 10h à 18h	22h / Samedi au Dimanche : 10h à 18h	22h / Samedi au Dimanche : 10h à 18h
Elaboration du planning d'occupation des salles	Août pour l'année scolaire de Septembre à Juin Début décembre pour les vacances d'hiver Mars pour les vacances de printemps Mai-Juin pour les vacances d'été Horaires : Lundi au Vendredi : 9h à 22h Samedi au Dimanche : 10h à 18h	Août pour l'année scolaire de Septembre à Juin Début décembre pour les vacances d'hiver Mars pour les vacances de printemps Mai-Juin pour les vacances d'été Horaires : Lundi au Vendredi : 9h à 22h Samedi au Dimanche : 10h à 18h	Août pour l'année scolaire de Septembre à Juin Début décembre pour les vacances d'hiver Mars pour les vacances de printemps Mai-Juin pour les vacances d'été Horaires : Lundi au Vendredi : 9h à 22h Samedi au Dimanche : 10h à 18h	Août pour l'année scolaire de Septembre à Juin Début décembre pour les vacances d'hiver Mars pour les vacances de printemps Mai-Juin pour les vacances d'été Horaires : Lundi au Vendredi : 9h à 22h Samedi au Dimanche : 10h à 18h
Vacances d'hiver	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h
Vacances de printemps	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h
Vacances d'été	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h	Lundi au Vendredi : 10h à 18h

Résultats escomptés

Notre objectif est d'augmenter notre accueil des publics cibles à certaines heures pour lesquelles il y a encore de la place et également d'accueillir de nouveaux groupes auto constitués en remplacement d'anciens qui sont déjà présents depuis 3 ou 4 ans.

L'asbl souhaite également élargir les plages d'utilisation des salles de sports (samedi soir et dimanche soir) sans la nécessité de présence de gestionnaire. Ceci peut se réaliser avec des groupes structurés dont le fonctionnement au sein de nos salles ne pose pas de difficultés.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

De même, face à la sociologie des deux quartiers où se situent les salles et du type de socialisation des jeunes hommes en particulier (sur l'espace public), les salles de sport Decock et Intendant doivent devenir des lieux ouverts sur l'extérieur où les gestionnaires devront assurer le relais entre les groupes fréquentant les infrastructures et les relais existants sur les quartiers.

Ces quartiers ayant connu et connaîtront encore des évolutions urbanistiques en matière de rénovation et de gentrification, il semble essentiel que les salles puissent trouver leur rôle au « centre de la cité ».

Indicateurs

De réalisation

- Taux d'utilisation des salles
- Taux de satisfaction des utilisateurs

De résultats

- Nombre de groupes accueillis
- Nombre d'individus accueillis par sexe et âge (à titre informatif, en 2015, les salles de sports ont comptabilisé 21.164 présences à l'Intendant et 26.841 présences, à Decock. Il s'agira de maintenir voire d'augmenter le nombre de personnes accueillies dans le cadre des salles de sports)
- Nombre de présences individuelles, collectives
- Nombre de stages accueillis et/ou organisés
- Nombre de partenaires impliqués dans les salles pour des projets, activités...

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
Politique des Grandes Villes (Phasing out 2017)...	145.800,00€
Politique des Grandes Villes (Phasing out 2018)	139.980,00€
Politique de la Ville 2017-2020	999.958,00€
Recettes générées par le projet et réinjectées (2017-2010)	70.000,00€
Financement total	1.355.738,00€

A partir du 01/08/2017 : 3 glissements de gestionnaires de divers subsides vers PDV + 1 glissement de gestionnaire de PGV vers PDV + 2 gestionnaires PGV phasing out. A partir du 01/01/2019 : 6 gestionnaires en PDV

Total personnel escompté fin 2020: 6 ETP

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	75.958,00€	200.500,00€	306.000,00€	328.500,00€
Fonctionnement			44.000,00€	45.000,00€
Total	75.958,00€	200.500,00€	350.000,00€	373.500,00€

Frais de personnel : (PGV + Pdv)

2017 : 4 ETP (à partir du 1/8)

2018 : 4 ETP

2019 : 6 ETP

2020 : 6 ETP

Les subventions 'frais de fonctionnement' permettront de couvrir les différents frais (eau, gaz, électricité, téléphonie, entretiens,...) liés à ces deux salles de sports. Ils permettront également de renouveler les petits équipements sportifs.

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		75.958,00€	200.500,00€	306.000,00€	
Fonctionnement				44.000,00€	
Total	199.991,6€	75.958,00€	200.500,00€	350.000,00€	173.508,40€

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : JES stadslabo vzw
Siège social : 3-5, rue des Ateliers - 1080 Molenbeek -Saint-Jean
Objet social : Renforcer la jeunesse urbaine par des méthodologies émancipatoires du travail de jeunesse, de bien être
Site Internet : www.jes.be - thomas.devos@jes.be
Personne de contact : Thomas DEVOS
Téléphone: 02 411 68 83 - 0479 52 04 22

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

- Haute densité de population avec relativement peu d'espaces publics
- Manque d'infrastructures collectives, sportives ou culturelles
- Chômage élevé parmi les jeunes avec un important décrochage scolaire (sans diplôme CESS)
- Occupation conflictuelle de l'espace public (trafic de stupéfiants, toxicomanie...)
- Peu d'offre d'activités positives pour les jeunes dans l'espace public
- Dualisation socio-économique, géographique et socioculturelle entre habitants du périmètre et habitants de la zone du canal au sens large
- Population très jeune en comparaison avec la moyenne régionale

Enjeux

- Lutte contre la dualisation socio-économique, géographique et socioculturelle entre habitants du périmètre
- Lutte contre le sentiment d'insécurité / mieux vivre ensemble et cohésion sociétale
- Convivialité et occupation / réappropriation des espaces publics par les jeunes ou autres publics
- Soutien de la jeunesse
- Améliorer la qualité de vie des quartiers et favoriser le lien social
- Développement d'infrastructures de quartier et de proximité et offrir un espace de rencontre pour tout public

Description du projet ACTION OPERATION

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Espace St-Rémi est un projet de quartier qui, par un éducateur de jeunes, un coach, un responsable de projet et dix jeunes bénévoles, offre un accompagnement intégré aux jeunes du quartier Maritime. Il s'agit d'une combinaison entre la rencontre active de jeunes sur l'espace public et des actions de sensibilisation, des activités en groupe pour enfants et jeunes au sein de l'infrastructure de quartier. Il s'agit d'un soutien actif aux initiatives par et pour les jeunes des quartiers en visant l'émancipation pour les jeunes participants afin de renforcer la cohésion sociale. Ce projet est en continuité du projet développé via le Contrat de quartier durable Autour de Léopold II et du programme PdV (phasing OUT).

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet *Quartier Maritime*



Stage de vacances MCCS



Atelier "Futur Parc " encadré par Mehdi & Caroline



Projet Caravane



1080

ACTIVITÉS/ACTIVITEITEN ST RÉMY



Animation/Animatie (JES):

mercredi/woensdag: 14h – 16h
samedi/zaterdag: 14h – 17h



Boks (BBA):

jeudi/donderdag: 18h – 19h30 (10 – 14 ans)
19h30 – 21h (15 – 17 ans)
samedi/zaterdag: 11h – 13h (enkel meisjes)



Danses/Cours de danse (JES):

woensdag/mercredi: 16.00 – 17.00 break dance 8+
17.00 – 18.00 hip hop enfants 8+
18.00 – 19.00 hip hop basic 12 +
19.00 – 20.00 Ragga dancehall 12+
vrijdag/vendredi: 18.00 – 19.00 Hip hop avancé
19.00 – 20.00 Hip hop atelier 12+

Glenn (Animation): 0493/513810
Soufiane (Jobcoach): 0493/512905
Sylvia (Jobcoach): 0499/778516
Adresse/Adres: Rue Pierre Victor Jacobs 17 1080 Molenbeek



Flyer Activités au Maritime

Public visé

Le groupe cible primaire sont les jeunes de 16-35 ans, qui viennent de milieu précaire, défavorisés (usagers de drogues, comportement criminel / passé criminel, n'ayant pas fait des études supérieures / sans diplôme CESS, sans emploi, ayant des problèmes psychosociaux et/ou administratifs). 80% sont des hommes (qui travaillent dans l'espace public) : 70 jeunes.

Groupe cible primaire bis (éducateur de jeunes): des bénévoles qui s'engagent à organiser des activités: 15 jeunes; jeunes de 16-30 ans qui ont l'initiative de mettre en place des projets sportifs, sociaux et culturels pour le quartier : il s'agit de 6 collectifs jeunes/projets.

Le groupe cible secondaire (de jeunes bénévoles et éducateurs de jeunes) : des enfants dans une situation précaire entre 10 et 16 ans qui participent à des activités pendant le weekend et pendant les vacances scolaires. 80 enfants individuels, dont 40 jeunes.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif(s) opérationnel(s) 1.1. & 1.2.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Au niveau Stratégique: Mission Locale Molenbeek, JES Formation et Recherche de l'emploi, JES Formations, Brussels Boxing Academie

Au niveau Opérationnel: LES Maison Maritime, Toestand, CCM, Oranger, Brede School Molenbeek, la Maison des Cultures Molenbeek et différents Collectifs Jeunes (occupation de la salle- soutien/développement des projets jeunes).

Actions / Opération(s) proposées

- **Activités organisées pour les enfants et les jeunes** les mercredis et samedis ; en hiver en salle, en été sur l'espace public (le parc St-Rémi) ; caractère : sportif, animation, dynamique de groupe, culture, etc.
- **Travail permanent de recherche de bénévoles**, de formation et d'accompagnement (coaching) de l'équipe de bénévoles dans et autour des infrastructures, des espaces publics et du quartier
- **Educateur de jeunes/ bénévoles** : stages de vacances organisés à destination des jeunes et adolescents
- **Rencontre et accompagnement des jeunes dans l'espace public** à base d'actions générales et spécifiques qui vise la propreté, le savoir vivre ensemble, la cohésion sociale, l'animation au sein des quartiers, la recherche de travail, ...
- **Mise à disposition de la salle pour les collectifs de jeunes** (capoeira, danse, boxe,...). Ces activités sont organisées pour les enfants et les jeunes du quartier
- Le **soutien des collectifs de jeunes / initiatives**, projets à l'aide d'un accompagnement sur mesure, de formations, d'un suivi administratif et logistique

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel

Activités	2017	2018	2019	2020
Présence au niveau de l'espace public et au sein de l'espace public	permanent	permanent	permanent	permanent
Stages de vacances	5 semaines : Carnaval, Pâques, été et printemps	5 semaines : Carnaval, Pâques, été et printemps	5 semaines : Carnaval, Pâques, été et printemps	5 semaines : Carnaval, Pâques, été et printemps
Accompagnement de bénévoles et groupes de jeunes	permanent	permanent	permanent	permanent
Programme d'activités au sein de l'infrastructure de quartier (crossfit, boxe anglaise, danse, yoga,...)	occupation à 80% sur les 7 jours de la semaine (10 à 22h)	occupation à 80% sur les 7 jours de la semaine (10 à 22h)	occupation à 80% sur les 7 jours de la semaine (10 à 22h)	occupation à 80% sur les 7 jours de la semaine (10 à 22h)
Offre d'activités (90/an)	mercredi et samedi	mercredi et samedi	mercredi et samedi	mercredi et samedi

Conditions de réussite

- Bonne accroche avec les différents publics du quartier (e.a. jeunes, adolescents, adultes, etc.)
- Financement suffisant pour garantir un accompagnement transversal du projet (individuel, collectif, communautaire) et exploiter de manière optimale une salle de sport
- Collaborations et partenaires de qualité (équipe de jeunes bénévoles, encadrement professionnel)
- Activités ciblées et constructives

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Résultats escomptés

Activités

- 90 activités pour groupe cible (thématiques et sorties)
- 4 activités de quartier (thématiques avec comme focus la participation locale) dans le quartier
- 4 activités participatives qui visent le quartier et le développement dans une ville
- 80 enfants atteints à travers des activités de loisirs
- 40 jeunes atteints

Bénévoles

- 15 jeunes (16-25) bénévoles afin d'apporter un soutien dans les activités sur l'espace public et en salle
- Deux semaines de formation pour les bénévoles sont prévues par an
- Deux activités pour la dynamique de groupe pour les bénévoles
- Une rencontre semestrielle entre la direction et les bénévoles

Stages

- 5 semaines de stage pour les enfants du quartier (carnaval, pâques, été, automne)
- 15 jeunes/enfants et 3 bénévoles par stage

Travail individuel

- 70 jeunes en travail individuel (18-30)

Réseau et utilisation de la salle

- Soutien aux 6 collectifs de jeunes à la construction et au développement de leur quartier et aux activités axés sur la jeunesse, projets sportifs et culturels
- A la base d'un modèle croissant, acquérir un degré d'occupation à 90% du temps et de la salle (20% interne-55% externe-15% dans la Co-crédation avec partenaires)
- Une évaluation trimestrielle de chaque projet pour la jeunesse

Indicateurs

De réalisation

- Taux d'utilisation des salles
- Taux de satisfaction des utilisateurs
- Taux de participation aux stages

De résultats

- Nombre de groupes accueillis
- Nombre d'activités organisées
- Nombre de participants aux activités

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Actiris -Youth Guarantee 2017 (1/2 coach)	25.000,00€	Obtenu
Actiris-Youth Guarantee (1/2 coach) 2018-2020	75.000,00€	En négociation
PgV Phasing out 2017	35.815,00€	Obtenu
PgV Phasing out 2018	20.000,00€	À obtenir
PdV 2017 - 2020	512.184,00€	À obtenir
VGC 2017-2020 (Coordination)	44.000,00€	Obtenu
Recettes générées par le projet et réinjectées	20.000,00€	Permanent
Financement total 2017-2020	731.999,00€	

Total personnel : 6 personnes - 3,8 ETP (coordination: 0,2 ETP; coach: 0,6 ETP + pdv (cf. infra)).

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	56.852,00 €	136.444,00 €	138.444,00 €	140.444,00 €
Fonctionnement	/	/	15.000,00 €	15.000,00 €
Matériel & investissement (équipement, matériel et petites réparations)	/	/	5.000,00 €	5.000,00 €
Total	56.852,00 €	136.444,00 €	158.444,00 €	160.444,00 €

Frais de personnel : 4 personnes - 3 ETP (travail de terrain: 2,4 ETP; soutien logistique: 0,6 ETP).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		68.222,00€	136.444,00€	136.444,00€	
Fonctionnement (frais d'animations)				15.000,00€	
Matériel & investissement				5.000,00€	
Total	102.436,8€	56.852,00€	136.444,00€	158.444,00€	58.008,00€

R

PARTICIPER AU RAYONNEMENT DE MOLENBEEK SUR BRUXELLES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.be
Personne de contact :	Juana BASTOS
Téléphone:	02 412 36 49

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

- Le Centre Historique de la commune (entre le canal et la ligne de chemin de fer) et le Quartier Maritime sont fortement urbanisés et composés de quartiers populaires. Les espaces verts y sont rares (y compris les jardins privés). La densité de population est très élevée (26 810 habitants/km² dans le quartier historique).
- Cette partie de la commune est constituée de manière générale d'un bâti ancien. Les maisons mitoyennes et les petits immeubles de rapport dominent le paysage.
- L'axe de la chaussée de Gand se caractérise particulièrement par la présence d'une grande mixité des fonctions (commerces et logements).
- Dans la chaussée de Gand, la variété des enseignes et des façades n'offre pas un paysage cohérent. Par ailleurs, cette artère commerciale est en plein redéploiement économique, et manque encore de visibilité et de lisibilité à ses entrées (Dansaert et Karreveld).
- Du côté du Maritime, la rue Vandenboogaerde ne possède pas d'identité propre, malgré la présence de bâtiments emblématiques existants (Le Relais du CPAS, la Maison Maritime – Actiris et Centre Communautaire Maritime) ou en rénovation (logements Sucrierie, Saint-Michel), malgré la proximité de l'Eglise et du Parc Saint-Rémi.

Enjeux

- Améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains (commerces et entreprises).
- Réunir les quartiers (Historique et Maritime) et améliorer les ambiances nocturnes.
- Améliorer l'éclairage public du quartier et dynamiser l'usage de l'espace public.
- Contribuer à faire diminuer le sentiment d'insécurité.
- Favoriser la fierté des habitants et leur réappropriation enthousiaste de l'espace public.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Participer à la mise en valeur des bâtiments (dont certains font partie du patrimoine classé de la Région de Bruxelles-Capitale) et faciliter leur inclusion dans des circuits touristiques.
- Participer aux efforts d'investissement et d'implantation des commerçants en embellissant le paysage urbain.
- Rendre le tissu commercial plus attractif.
- Œuvrer à redorer le blason de Molenbeek.
- Participer au rayonnement touristique de la région.
- Valoriser les efforts des pouvoirs publics investis dans la revitalisation de la commune (contrats de quartier et Plan communal d'Urbanisme Zoné « place Communale »).

Description du projet ACTION OPERATION

Le projet Plan Lumière vise à réaliser une étude globale sur l'ensemble de la zone ZRU, afin de définir les lieux d'interventions et de réalisations afin d'apporter une cohérence et une ligne de force au niveau de l'éclairage public.

L'accent sera mis en priorité sur les deux axes d'entrées de la commune. Ce projet de Plan Lumière se place dans la continuité de l'attention similaire à celle que la commune a donné à l'axe Ribaucourt - Léopold II - Tour & Taxis, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold (Plan Lumière, par le bureau Radiance 35 – pour BUUR et ARA).

Localisation du projet



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

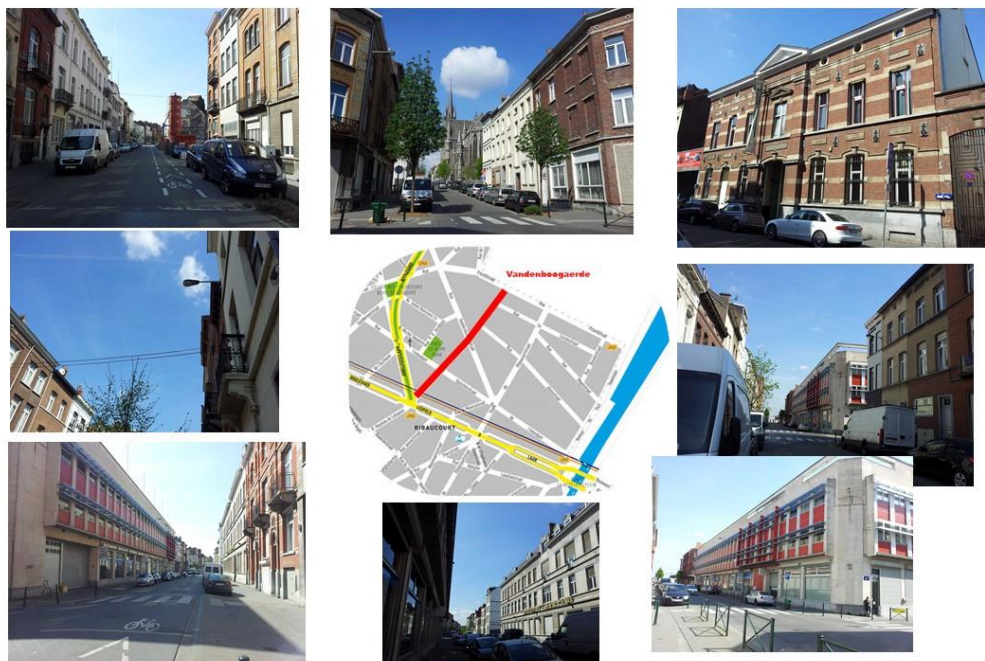


Axe chaussée de Gand, entre le canal et le pont Osseghem, avec quelques lieux à mettre en exergue :
Académie de Dessin (rue Mommaerts)
Bâtiment AJJA
Maison communale
Parking Brunfaut



Axe rue Vandenoogaerde, parallèle à la rue de Ribaucourt, entre le boulevard Léopold II et la rue Picard longeant Tour & Taxis, avec des bâtiments à mettre en exergue :
Centre Communautaire Maritime
Eglise Saint-Rémi

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Public visé

Habitants, commerçants, riverains, visiteurs, touristes : chaque personne dans le quartier bénéficie en principe de ce projet.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif(s) opérationnel(s) visés à l'article 23 de chaque action et opération du programme politique de la 1.1.

Objectif prioritaire :

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations **DU PROJET**

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Actions / Opération(s) proposées

Le projet comporte trois phases : la phase d'étude (analyse détaillée des axes et des lieux à mettre en lumière), la phase de conception (établissement d'une fiche descriptive pour chaque lieu) et la phase de concrétisation (mise en lumière).

Le projet intègre une harmonisation et une réflexion environnementale pour ce type d'aménagement. Le projet s'appuie sur la sensibilisation des habitants et leur participation aux réflexions. Le projet s'accompagne d'une information positive vers la presse.

Calendrier provisoire et prévisionnel

Phase d'étude (définition de la mise en lumière) : 2018

Diagnostic par la commune

Désignation d'un architecte designer de lumière

Rédaction du dossier

Contact avec Sibelga

Rédaction du cahier des charges

Phase de conception (établissement des fiches descriptives) : 2018-2019

Contacts avec la presse : conférence de presse pour révéler le programme de mise en lumière des bâtiments

Mise en oeuvre du cahier des charges

Désignation des entreprises

Contacts avec VisitBrussels

Phase de concrétisation (mise en lumière) : 2019-2020

Mise en oeuvre du cahier des charges

Contacts avec la presse : conférence de presse, inauguration, visite guidée des réalisations

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Contacts avec VisitBrussels

Conditions de réussite

Financement intégral du projet

Résultats escomptés

Le projet de mise en lumière des bâtiments est de nature à apporter un coup de projecteur médiatique positif et à améliorer l'image de la commune aux yeux de ses habitants et de ses visiteurs. Le projet sert à guider les services communaux dans les opérations de rénovation et de renouvellement de l'éclairage public.

Le projet contribue à sécuriser les rues et à rassurer les usagers de l'espace public.

Le Plan Lumière contribue à donner aux lieux une meilleure identité (ex : axe commercial, lieux culturels) et une meilleure visibilité dans une ambiance nocturne (sentiment de confort et de convivialité).

Le projet encourage les habitants à valoriser leur propre patrimoine.

Indicateurs

L'évaluation aura lieu tout au long du projet en vérifiant le bon avancement des dossiers et la succession des différentes phases (étude-conception-concrétisation).

De réalisation

Au niveau technique

- Matériel d'éclairage : rénovation complète de l'éclairage public et utilisation d'appareils performants, économes et facilement entretenables (issus en majorité du catalogue Sibelga).
- Implantation : réévaluation des hauteurs de feu et des inter-distances, ainsi qu'un soulignement des carrefours structurants.
- Températures de couleur : utilisation du blanc chaud pour l'éclairage public et du blanc neutre et du blanc chaud pour les mises en lumière.

De résultats

- Remplacement des consoles anciennes
- Révision des implantations
- Abaissement des hauteurs de feu
- Adaptation des puissances selon les gabarits urbains différents (étroitesse de la chaussée de Gand, largeur et présence d'arbres dans la rue Vandenboogaerde)
- Projections graphiques sur des façades aveugles au niveau des carrefours structurants (découps gobos)
- Mise en valeur de certains bâtiments et façades, remarquables et emblématiques (accroches)
- Donner à voir les carrefours majeurs par un éclairage graphique de signal (articulations)

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
PdV 2017 - 2020	563.046,26 €	À obtenir
Sibelga – Budget des missions de service public	84.000,00 €	À obtenir
Financement total	647.046,26 €	

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Matériel & investissement		85.000,00 €	320.000,00 €	158.046,26 €
Total		85.000,00 €	320.000,00 €	158.046,26 €

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Investissement	112.609,25 €		85.000,00 €	320.000,00 €	45.437,01 €
Total	112.609,25 €		85.000,00 €	320.000,00 €	45.437,01 €

PR

SOUTIEN DES PUBLICS FRAGILISÉS DANS LA PRÉCARITÉ

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2.1.SAMPA ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES PRIMO-ARRIVANTS

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Nom & Forme juridique :	Lutte Contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek – ASBL
Siège social :	15, rue Comte de Flandre - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Lutte contre toute forme d'exclusion sociale
Site Internet :	www.cohesion1080cohesie.org
Personne de contact :	Catherine DE MEYER
Téléphone:	02 422 06 34

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

A Molenbeek-Saint-Jean, 28 % de la population est de nationalité étrangère. En 2014, 3006 personnes ont rejoint la commune de Molenbeek-Saint-Jean en venant de l'étranger. Ce chiffre ne comprend pas les personnes en séjour illégal ou en cours de procédure. Il est très difficile de définir un nombre de personnes pour ce public. Le SAMPA pense néanmoins qu'ils représenteraient entre 5 % et 10 % de la population.

Depuis, la guerre en Syrie de nombreux réfugiés s'installent également à Molenbeek-Saint-Jean. Beaucoup des nouveaux migrants ont un parcours d'exile difficile. Ils souffrent parfois de graves traumatismes liés au contexte dans le pays d'origine ou lors du parcours.

Bien souvent, l'adaptation à la vie en Belgique est difficile aussi.

50 % de ces personnes ont des revenus précaires (CPAS, prise en charge par un tiers, sans revenus,...).

Enjeux

- Favoriser et soutenir une intégration harmonieuse des personnes migrantes dans la société belge.
- Soutien au changement de rôle ou au maintien de celui-ci au sein de la cellule familiale
- Faciliter la rupture avec le pays d'origine

Description du projet ACTION OPERATION

Le SAMPA propose le financement de 2 psychologues à mi-temps qui recevraient les personnes en entretiens individuels ou familiaux.

Le but est de travailler uniquement avec des personnes primo-arrivantes molenbeekoises.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Localisation du projet & photos d'illustration

Rue du Comte de Flandre, 15



Bureau des psychologues qui accueillent les patients primo-arrivants

Secteur(s) statistique(s)

Il est intéressant de remarquer que la population nord-africaine sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean est pratiquement deux fois plus nombreuse que la moyenne régionale. En effet, à Molenbeek-Saint-Jean, cette population représente proportionnellement 7,28 % alors que la moyenne régionale est de 3,73 %.

Il est donc clair qu'un public primo-arrivant est présent sur le territoire molenbeekois. Il est important donc d'avoir une structure adéquate pour pouvoir encadrer et soutenir ces personnes notamment d'un point de vue psychologique.

En outre, il faut ajouter à ces chiffres toutes les personnes inscrites au registre d'attente comme les demandeurs d'asile, les personnes en demande d'inscription et les personnes sans séjour légal. Ce qui augmente quand même les pourcentages cités ci-dessus mais pour lesquels aucun chiffre officiel n'existe.

Public visé

Le public visé est un public Molenbeekois primo-arrivant. Pour le SAMPA est primo-arrivant toute personne récemment arrivée en Belgique dans un but autre que touristique et ayant au maximum un titre de séjour définitif depuis moins de 5 ans.

Le SAMPA s'adresse aux personnes primo-arrivantes essentiellement majeures sauf en cas de suivi familial. Le SAMPA travaille sur l'entièreté du territoire molenbeekois. Le SAMPA reçoit en moyenne 1000 personnes par an tous services confondus.

Objectif(s) opérationnel(s) 2.3.

2 Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme;

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Actions / Opération(s) proposées

Entretiens psychologiques individuels ou familiaux pour les personnes primo-arrivantes molenbeekoises.

Calendrier provisoire et prévisionnel

Du 01/07/2017 au 31/12/2020 : entretiens individuels qui sont les activités permanentes du SAMPA.

Conditions de réussite

Avoir le financement nécessaire à la réalisation du projet et avoir une équipe de psychologues compétents.

Résultats escomptés

Accompagner en moyenne 80 personnes primo-arrivantes par an en entretien individuel.

Indicateurs

De résultats

- Nombre de personnes qui ont fait la demande d'accompagnement
- Nombre d'entretiens individuels

De réalisation

- Nombre de personnes suivies
- Nombre de dossiers clôturés

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Politique des Grandes Villes Phasing out 2017	39.550,00 €	Obtenus
Politique des Grandes Villes Phasing out 2018	27.100,00 €	À obtenir
PdV 2017 – 2020	162.600,00 €	À obtenir
COCOF : BAPA 2017	434.600,00 €	Obtenus
COCOF : CS 2017	71.400,00 €	Obtenus
AMIF 2017	435.750,00 €	À obtenir
Financement total	1.171.000,00 €	

2. Budget provisoire et prévisionnel *(détail du montant indiqué dans le tableau précédent)*

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	12.500,00 €	27.100,00 €	60.500,00 €	62.500,00 €
Total	12.500,00 €	27.100,00 €	60.500,00 €	62.500,00 €

Frais de personnel : 2 personnes - 1 ETP

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		12.500,00 €	27.100,00 €	60.500,00 €	
Total	32.520,00 €	12.500,00 €	27.100,00 €	60.500,00 €	29.980,00 €

VE

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLECTIFS VIA LE MIEUX VIVRE
ENSEMBLE ET LA LUTTE CONTRE LA DUALISATION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2.2. ACTIONS COLLECTIVES ET CITOYENNES DANS LE QUARTIER MARITIME VIA LE CCM

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Centre Communautaire Maritime ASBL (CCM)
Siège social :	93, rue Vandenboogaerde – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	soutenir le développement socioculturel du quartier et travailler au renforcement du tissu social à travers l'action communautaire participative
Site Internet :	ccmaritime.wordpress.com
Personne de contact :	Fabio CHECCUCCI - Coordinateur
Téléphone:	02 421 16 00

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Le quartier Maritime souffre d'un enclavement physique et psychologique très sensible. En effet, le quartier est délimité par le canal à l'est, le boulevard Léopold II au sud, le boulevard du Jubilé à l'ouest et le site de Tour&Taxis au nord. Ces limites constituent à plusieurs égards des barrières pour une bonne partie de la population locale, mais aussi pour les habitants des autres quartiers, d'autant plus que le quartier manque d'attractivité au niveau des loisirs et de la vie culturelle.

Par ailleurs, le quartier est caractérisé par une grande diversité culturelle et sociale, et les transformations urbanistiques en cours tout autour (notamment dans le site de Tour&Taxis et le long du canal) contribueront inévitablement à un plus grand brassage, avec tous les risques liés à la gentrification et à la dualisation sociétale qui déjà se fait sentir dans les relations jeunes/adultes, hommes/femmes, Belges d'origines diverses.

Une partie des habitants, notamment ceux qui se sont organisés en comité de quartier, ainsi que de nombreuses associations du quartier, sont demandeurs d'activités et proposent des projets aux instances publiques et associatives.

Enjeux

- Ouverture et maillage entre quartiers
- Favoriser le lien social et le mieux vivre ensemble
- Implication et participation citoyenne des habitants et des associations dans la vie et l'animation du quartier via le développement de projets collectifs citoyens

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Description du projet ACTION OPERATION

Le projet « Actions collectives et citoyennes » vise à développer des actions (activités, animations, événements) pour favoriser la rencontre de publics différents en luttant contre la dualisation sociale.

Localisation du projet

Notre zone d'intervention est prioritairement le Quartier Maritime, où est situé le CCM. Le



Centre a toutefois de plus en plus une vocation régionale.

Public visé

Le projet s'adresse à l'ensemble des habitants du Quartier Maritime, toutes tranches d'âges confondues, tout public.

Objectif(s) opérationnel(s)

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Institutionnels

Commune de Molenbeek, Région de Bruxelles-Capitale, CPAS, COCOF, Fédération Wallonie Bruxelles, Actiris et l'ONE

Opérationnels

École de Cirque de Bruxelles, L'Oranger AMO, Solidarité Savoir asbl, Maison des Cultures et de Cohésion Sociale, Le Foyer asbl, Lutte contre l'Exclusion Sociale (L.E.S.) - Maisons de Quartier Maritime et Libérateur – Maison des Femmes – Pôle Jeunesse, Le Jardin Ensoleillé, Molenbeek Formation, Zinneke Parade, JES, le Vaartkapoen, Ludothèque Spéculoos, Formation Insertion Jeunes (FIJ), Centre Vidéo Bruxelles (CVB), Comité de Quartier Le Maritime, Conseil Consultatif Communal des Jeunes, Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Actions / Opération(s) proposées

- ateliers artistiques et artisanaux: Atelier de couture et retouche, Atelier d'Initiation Aux Arts (AIA), Atelier d'aquarelle, Atelier vidéo (avec le Centre Vidéo de Bruxelles), Atelier de cuisine, Atelier de théâtre (à programmer), Atelier de musique.
- activité de rencontre des habitants du quartier : Café matin du mercredi, Apéros thématiques tous les vendredis (1 fois/mois apéro des voisins), Radio Maritime (tous les mardis), Brocante Marie-Rose (1 fois/mois), les Mercredis contés (avec la bibliothèque francophone de Molenbeek), Tables de conversation en français, néerlandais et anglais associées à des modules citoyens et des activités de découverte du quartier et de la Belgique.
- activités variées (socioculturelles, sportives, ludiques, citoyennes) et des sorties pour un public jeune du quartier (enfants et adolescents) pendant l'année scolaire et/ou les vacances scolaires ; au moins 6 semaines de stage sur l'année ; une partie de ces activités seront en partenariat avec d'autres associations molenbeekoises (Ecole de Cirque de Bruxelles, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, L'Oranger, Ludothèque Spéculoos, etc).
- fêtes de quartier en collaboration avec les écoles et les associations du quartier et permettrons d'accueillir des nouveaux publics au CCM : Repas du nouvel an (janvier), Fête du Printemps (mars/avril), Fête des voisins (mai), Fête de Saint Nicolas (décembre), Marché de Noël (décembre).
- événements annuels (festivals, concerts, représentations, expositions) qui contribuent à l'animation du quartier et au brassage des publics : MOLENZINNEMA : festival de cinéma (janvier-mars), MOLENBIKE : fête du vélo (mai), défilé de mode (mai), Embarquement Immédiat (septembre), festival Octopus (octobre).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

D'autres activités pourront s'ajouter selon les besoins et les propositions des membres du CCM et des habitants du quartier, selon une précise démarche participative.

Calendrier provisoire et prévisionnel	2017	2018	2019	2020
Ateliers créatifs et artisanaux	7 ateliers créatifs pour 80 participants/sem pour 38 semaines	8 ateliers créatifs pour 90 participants/sem pour 38 semaines	9 ateliers créatifs pour 100 participants/sem pour 38 semaines	10 ateliers créatifs pour 120 participants/sem pour 38 semaines
Activités de rencontre	80 personnes/sem pour 40 semaines	100 personnes/sem pour 40 semaines	120 personnes/sem pour 40 semaines	150 personnes/sem pour 40 semaines
Activités jeunes et stages de vacances	150 enfants/jeunes pour 44 sem/année	180 enfants/jeunes pour 44 sem/année	200 enfants/jeunes pour 44 sem/année	200 enfants/jeunes pour 44 sem/année
Fêtes de quartier	5 fêtes par an pour 500 personnes	5 fêtes par an pour 600 personnes	6 fêtes par an pour 800 personnes	8 fêtes par an pour 1000 personnes
Événements	10 évènements par an pour 3.000 personnes	12 évènements par an pour 4.000 personnes	15 évènements par an pour 5.000 personnes	15 évènements par an pour 6.000 personnes

Conditions de réussite

- Continuité des actions dans le temps
- Participation des habitants
- Renforcement de l'équipe qui assure l'implémentation du projet

Résultats escomptés

Pour les ateliers créatifs et artisanaux : élargissement et fidélisation du public touché => 1.000 personnes physiques dans le triennat ; la majorité de ce public s'intègre et s'implique dans le développement des activités du CCM et du quartier ;

Pour les moments de rencontre : diversification du public et des thématiques => 15.000 présences dans le triennat et 100 thématiques traitées, dont 40 proposées par le public ;

Pour les activités jeunes : le public jeune participe et s'investit dans l'organisation d'activités spécifiques et/ou intergénérationnelles => 500 enfants et jeunes impliqués ;

Pour les fêtes de quartier : diversification et renouvellement du public => 1000 personnes découvrent le CCM dans le triennat ; 3 nouvelles activités festives sont proposées par le public ;

Pour les évènements : augmentation du nombre de participants et visiteurs et du nombre d'associations et autres partenaires activés => 18.000 présences et 50 partenaires impliqués.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Indicateurs de résultats

Indicateurs quantitatifs

- Nombre de participants aux ateliers créatifs et artisanaux
- Nombre de présences aux moments de rencontre
- Rapport homme / femme en termes de présences
- Nombre de projets proposés par les habitants effectivement réalisés
- Nombre de partenaires activés (avec ou sans convention)
- Nombre de suiveurs des outils de communication (newsletter, blog, page facebook)

Indicateurs qualitatifs

- Régularité et fidélité de la participation aux ateliers permanents
- Degré de satisfaction des usagers et du public
- Mixité culturelle et socio-économique
- Présence dans les médias (journaux, radio, tv)

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
COCOF Cohésion Sociale	104.000,00€
COCOF Ateliers créatifs	11.600,00€
FWB - PCI	3.000,00€
COMMUNE	52.000,00€
PGV (phasing out 2017)	39.000,00€
PGV (phasing out 2018)	30.000,00€
PdV 2017 - 2020	144.500,00€
Recettes générées par le projet et réinjectées	17.500,00€
Financement total	401.600,00€

Les activités du projet seront financées à 100 % par PdV et PGV phasing OUT ; les autres subsides couvrent des dépenses structurelles ou des activités non contemplées dans ce projet (accompagnement scolaire, alphabétisation).

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	8.500,00 €	21.000,00 €	22.000,00 €	23.000,00 €
Fonctionnement			30.000,00 €	30.000,00 €
Matériel & investissement		5.000,00 €	5.000,00 €	
Total	8.500,00 €	26.000,00 €	57.000,00 €	53.000,00 €

Frais de personnel : 0,5 ETP

Le budget pour le personnel permettra le recrutement d'un chargé de projet à mi-temps qui assurera l'implémentation des activités prévues dans le projet ainsi qu'une action de communication et de médiation vis-à-vis du public. Le budget matériel et investissement permettra de compléter la mise en état de la salle polyvalente et de renouveler l'équipement électrique et informatique affecté au projet.

3. Tableau de liquidation

Poste	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		8.500,00 €	21.000,00 €	22.000,00 €	
Fonctionnement				30.000,00 €	
investissement			5.000,00 €	5.000,00 €	
Total	28.900,00 €	8.500,00 €	26.000,00 €	57.000,00 €	24.100,00 €

2.3. ACTIONS COLLECTIVES DANS LE QUARTIER HEYVAERT (VIA LA WAQ)

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Activités collectives dans le quartier Heyvaert (via la WijkAntenne de Quartier/ WAQ) - Service communal
Siège social :	15, rue du Comte de Flandre- 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Service Public
Site Internet :	www.molenbeek.be
Personne de contact :	Jan GYPERS
Téléphone:	02 600 49 24

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

L'antenne de quartier se trouve dans le quartier Heyvaert à Molenbeek, un quartier à la frontière entre Anderlecht et Molenbeek. Le quartier est isolé du côté de Molenbeek par le canal.

Le quartier est connu comme étant le quartier des nouveaux-arrivants. Pour beaucoup d'entre eux, c'est leur premier contact avec la Région de Bruxelles-Capitale, voire avec la Belgique. Or, beaucoup de gens partent, après y avoir passé un bref séjour, vers d'autres parties de Bruxelles ou ailleurs en Belgique. Par ce constat, il y a un manque de cohésion sociale et les gens n'ont pas l'impression de vivre ensemble.

La part de non-Belges pour le quartier Cureghem Rosée est de 42%.

La population de Molenbeek connaît une augmentation relativement importante (20.14%), la plus grande dans la Région Bruxelles Capitale après Saint-Josse-Ten-Noode et Anderlecht. La catégorie d'âge 6-12 ans connaîtra la plus grande croissance (34.54%) entre 2010 et 2020. Pour cette tranche d'âge, il y a peu d'offre d'activités extra-scolaires et de stage par rapport à la demande.

À Molenbeek en général, les revenus liés au chômage, à la maladie, à l'invalidité et à la retraite constituent une part plus importante que dans le reste de la région. Le revenu annuel moyen des habitants dans le quartier est nettement en dessous du revenu dans la Région de Bruxelles-Capitale mais aussi de celui de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. L'antenne de quartier se situe donc dans un des quartiers les plus pauvres de Molenbeek.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

De plus, ce quartier est connu pour son commerce de voiture.

Dans le quartier, il y a peu à pas de zone de confort et de lieux de rencontre. (vivre au calme, trouver le calme dans des parcs, bois, lieux accessibles au public...). L'espace vert, des plaines de jeux, de l'espace public confortable est quasi absent.

On remarque une dualisation entre les différents « utilisateurs » du quartier : les commerçants (plus spécifiquement les commerçants de voitures) vs les habitants, les nouveaux-arrivants vs les « anciens » habitants, etc... (dualisation sociétale). Il y a également une dualisation liée au canal : le quartier Heyvaert vs le reste de Molenbeek sur l'autre rive (dualisation spatiale).

Enjeux

- Lutter contre le sentiment d'isolement
- Augmenter la cohésion sociale et de vie de quartier.
- Offrir un lieu de rencontre polyvalent ou des lieux d'ancrage pour les habitants, y compris les enfants
- Lutter contre la dualisation (sociétale et sociale) dans le quartier
- Encourager le mieux vivre ensemble.

Description du projet ACTION OPERATION

Le présent projet s'ajoute à l'ensemble des actions développées dans le cadre du contrat de quartier Petite Senne afin d'améliorer la cohésion sociale et la vie du quartier dans le quartier Heyvaert.

Le projet « Actions collectives dans le quartier Heyvaert » vise à développer des actions (activités, animations, événements) pour favoriser la rencontres de publics différents en luttant contre la dualisation sociétale.

L'implication des habitants y est primordiale dans l'organisation des activités.



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



Localisation du projet : Rue de Liverpool 2 à 1080 Molenbeek.

Secteur(s) statistique(s) Cureghem Rosée

Public visé

Tous les usagers du quartier Heyvaert sont les bienvenus. Il s'agit d'abord des habitants, mais aussi des organisations actives dans le quartier, des personnes qui travaillent dans le quartier, des commerçants, des gens de passage... On se dirige vers un public d'hommes et femmes de tous les âges et de toutes les classes sociales. Selon les types d'activités on accueille des publics divers ou des publics très mixtes. Notre but est de mélanger ces différents publics afin de se connaître, s'entraider... en tant que voisins.

Vu le grand nombre d'enfants présents dans le quartier et la demande très claire des parents, les activités de la WAQ sont plus dirigées vers un public enfant (0 à 12 ans) et leurs parents (ateliers enfants, stage enfants, boîte à donner pour vêtements bébés, ...). On accueille une centaine d'enfants par semaine.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif prioritaire : 2.1. et 2.3.

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Objectif secondaire : 1.2

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations **DU PROJET**

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Collaboration continue

- Maison des cultures et de la cohésion sociale (pour les ateliers/stages pour enfants)
- Alimentab asbl (pour les projets avec Food Waste – comme la Cantine de Quartier)
- Kind en Gezin (pour le givebox vêtements enfants/ activités parents-bébés etc...)
- Brom – Brede School Molenbeek (pour les ateliers enfants en Néerlandais)
- Atelier Groot Eiland (pour le bar à soupe à la WAQ)

Collaboration ad hoc

- IBO Sluis – Initiatief Buitenschoolse opvang (se trouve au-dessus de la WAQ) (on partage le jardin avec poulailler, compost, potager – on organise des événements pour enfants ensemble)
- Hall des Sports/ Maison de Quartier Heyvaert/ CPAS Molenbeek Antenne Gosselies (Pour l'organisation des fêtes de quartier, réunion comité de quartier, etc.)

Actions / Opération(s) proposées

1. Activités de rencontre pour le mieux-vivre ensemble et la lutte contre la dualisation sociétale:

Cantine de quartier : lunch zéro gaspillage où des bénévoles fragilisés du quartier cuisinent avec des invendus du marché pour un public mixte (habitants, commerçants de voiture, ...).

Bar à soupe : projet porté par partenaire Groot Eiland, actif dans l'insertion socio-professionnelle.

Petit déjeuner du Quartier : Activité en weekend qui accueille un public mixte d'habitants (anciens habitants, nouveaux-arrivants), toujours combiné avec une activité enfant.

Groupe de théâtre : activité pour adultes ouverte à tous mais qui recrute activement auprès des nouveaux-arrivants

Organisation des petites expositions : expositions où un ou plusieurs habitants exposent leurs œuvres d'arts/photos etc. aux autres habitants.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Activités collectives d'entraide et d'apprentissage :

Repair café : un exemple très concret d'entraide et d'échange entre voisins où différents groupes de personnes dans le quartier se rencontrent. Cette activité participe également au mieux-vivre ensemble.

Givebox vêtements enfants : en partenariat avec Kind en Gezin ; des familles du quartier offrent des vêtements, un groupe de mamans du quartier trient bénévolement les vêtements et des familles (souvent envoyés par Kind en Gezin et le CPAS) viennent chercher des vêtements.

Permanence sociale : aide aux habitants pour tout ce qui concerne leurs petites demandes et orientation vers des structures plus adaptées si nécessaire.

Cours de langues (groupe de démarrage) : en collaboration avec Brusselleer ; cours de langue permettant aux participants d'avoir confiance en soi et de commencer un parcours d'apprentissage, qui commence à la WAQ mais qui se poursuivra ailleurs.

3. Ateliers pour enfants :

Ateliers créatifs : 7 ateliers créatifs par semaine pour les enfants du quartier et alentours (musique, danse, dessin, chorale, ...). 10 à 15 enfants par atelier soit une petite centaine d'enfants par semaine. La WAQ veut élargir l'offre pour arriver à 10 ateliers par semaine. Les prix sont démocratiques avec réductions supplémentaires pour les familles à bas revenu pour garantir un bon mélange d'enfants.

Stages créatifs : 5 stages par année où on accueille jusqu'à 30 enfants par stage, soit une centaine d'enfants par an. Les prix sont démocratiques avec réductions supplémentaires pour les familles à bas revenu pour garantir un bon mélange.

4. Projets collectifs citoyens en lien avec l'espace public :

Fêtes de quartier : A la demande des et en collaborations avec les habitants, la WAQ organise plusieurs fêtes/moments de rencontre dans l'espace public : brocante, fête d'hiver, fête d'été,...

Amélioration des espaces publics : Egalement à la demande des habitants, la WAQ collabore avec les habitants pour rendre l'espace public plus beau, plus propre ou confortable (bacs à fleur qu'on peint ensemble / action de propreté / verdurisation, ...)

Compost de quartier/ potager/poulailler : pallier aux problèmes de déchets, de manque d'espace vert,... et ceci dans une logique écologique.

D'autres actions/activités pourront s'ajouter selon les besoins et propositions des habitants du quartier selon une démarche participative.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel

Le financement dans le cadre du contrat de Quartier Petite Senne prendra fin en 2018. Les fonds de PdV ne sont demandés qu'à partir de janvier 2019. Notre planning est donc basé sur les activités qui se dérouleront en 2019-2020.

ACTIVITES	2017	2018	2019	2020
Activités de rencontre				
Zero Food Waste lunch			40 à 80 séances	40 à 80 séances
Bar à soupe			80 x	80 x
Petit déjeuner du quartier			6 / an	6 / an
Cours de théâtre pour adultes			40 séances	40 séances
Expositions			À la demande	À la demande
Activités collectives d'entraide et d'apprentissage				
Repair café			6 séances	6 séances
Givebox			40 à 80 séances	40 x 80 séances
Permanence sociale			40 séances	40 séances
Cours de langue			40 séances	40 séances
Ateliers pour enfants				
Stage enfants			6 semaines / an	7 semaines / an
Ateliers enfants			10 ateliers/semaine	10 ateliers/semaine
Projets collectifs en lien avec l'espace public				
Festivités dans le quartier			Minimum 5x / an	Minimum 5x / an
Amélioration espace public			Minimum 4x / an	Minimum 4x / an
Compost + poules			En permanence	En permanence
Communication et promotion des activités de la WAQ			En permanence	En permanence

Conditions de réussite

- Disposer d'une équipe proactive qui émet des actions pertinentes et visibles qui apportent une plus-value au quartier et à ses acteurs, et ainsi soutenues par eux
- Disposer des moyens pour l'organisation d'activités et d'événements spécifiques dans l'ensemble du quartier afin de garantir la continuité
- Disposer d'une infrastructure adaptée aux activités

Résultats escomptés

- Un maximum d'habitants du quartier (1000 habitants) connaît l'antenne de quartier et les activités qui s'y déroulent.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- L'antenne de Quartier aide à améliorer le sentiment de convivialité entre voisins et de mieux vivre ensemble
- Minimum 250 enfants du quartier / an trouvent leur chemin vers nos ateliers et stages pour enfants.
- L'antenne de Quartier connaît en gros les besoins des habitants et agit de façon flexible pour réagir et adapter son programme en fonction de ces besoins
- L'infrastructure de l'antenne de Quartier (qui se trouve stratégiquement dans le quartier – à l'angle du canal et la Rue de Liverpool) sera utilisée de façon optimale

Indicateurs de résultats

- Nombre de participants aux différents activités/ évènements
- Nombre de location des salles
- Nombre de visiteurs pour manger à la WAQ
- Nombre de bénévoles pour les projets de la WAQ
- Horaire d'ouverture
- Taux de satisfaction : via le contact avec les habitants, il sera précisé s'ils apprécient les activités proposées (taux de fréquentation / présences continues aux activités). La WAQ organisera aussi un comité de voisins/partenaires etc. qui permettra de définir et redéfinir la direction à suivre pour ce projet, et à évaluer les différentes pistes.

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Pour les années 2017 et 2018, les moyens du CQD Petite Senne, les fonds communaux et les recettes des activités suffisent pour réaliser les actions collectives dans le quartier Heyvaert. A partir de 2019, la WAQ fait appel au subside Politique de la Ville pour compléter les fonds communaux et les recettes d'activités.

Plan financier global du projet 2017 - 2020		
Source de financement	Montants	Etat
CQD Petite Senne 2017-2018	164.717,11 €	Obtenus
Fonds communaux 2017-2020 (1/2 ETP <i>Coordinateur</i>)	151.000,00 €	Obtenus
PDV 2017 - 2020	160.000,00 €	À obtenir
Recettes générées par le projet * et réinjectées	8.600,00 €	À obtenir
Financement total	484.317,11 €	

* recettes en 2017 : 1800€ /2018 : 1800€ /2019 : 2500€ / 2020 : 2500€

Total personnel : 2 ETP

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2 0 1 7	2 0 1 8	2019	2020
Personnel (1 ETP)	/	/	55.000,00 €	56.000,00 €
Fonctionnement	/	/	20.000,00 €	25.000,00 €
Matériel & investissement	/	/	2.000,00 €	2.000,00 €
Total	/	/	77.000,00 €	83.000,00 €

Frais de personnel : 1 ETP

Frais de fonctionnement : fournitures (moyens de communication, nourritures, boissons) et services (prestations des animations et ateliers)

Frais de matériel et investissement : petit matériel (boîte de rangement pour le givebox, tableaux pour les cours, casseroles pour wijkcantine, ...)

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel				55.000,00 €	
Fonctionnement				20.000,00 €	
investissement				2.000,00 €	
Total	32.000,00 €			77.000,00 €	51.000,00 €

2.4. MISSION PARTICIPATIVE POUR LE PROJET DECOCK (1.2)

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact :	Nathalie THIRY
Téléphone:	02 600 49 27

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Voir fiche 1.2

Enjeux

- Mettre le citoyen au cœur du développement de leur quartier
- Susciter l'adhésion des jeunes au projet présenté
- Permettre que les projets soient le fruit d'une collaboration entre les habitants et les pouvoirs publics

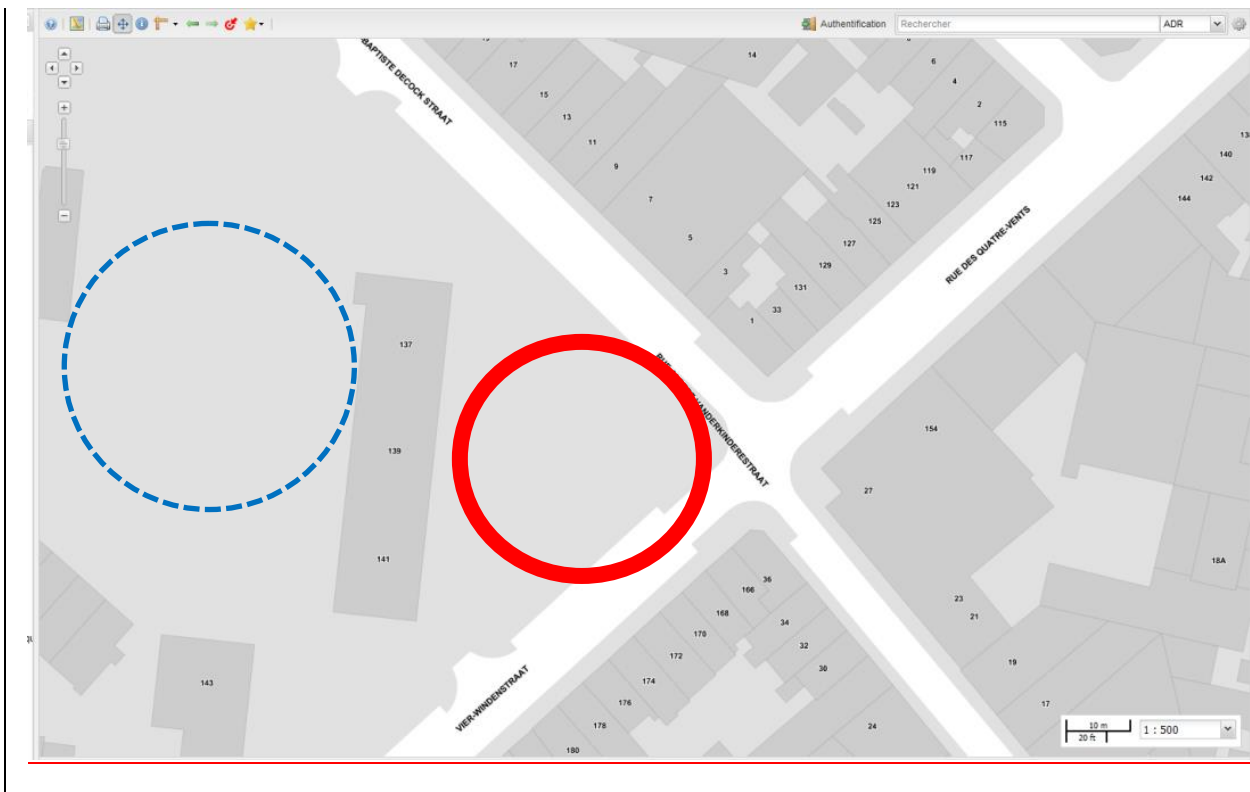
Description du projet ACTION OPERATION


Lancement d'une mission de participation active afin de susciter l'implication des habitants au processus de réalisation du projet 1.2. (Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock). Ils seraient de ce fait acteurs du développement de ces projets en collaborant activement par le biais de groupe de travail.


La mission portera sur l'entièreté de la parcelle cadastrale, délimitée en 2 « zones ». Les travaux de réaménagement se feront ensuite en deux phases : l'espace Decock dans le cadre du programme Politique de la Ville 2017-2020 (projet 1.2.), et par la suite l'espace « inter-logement » dans le cadre du Contrat de Quartier Durable autour du Parc de l'Ouest.

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet Voir fiche 1.2

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



 Espace Decock

 Espace « inter-logement »

Secteur(s) statistique(s) : *Projet 1.2 : Indépendance*

Public visé : Tout type de public habitant les quartiers concernés par le projet 1.2.

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectif Prioritaire 2.1.

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

Objectif Accessoire 2.3.

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Actions / Opération(s) proposées

- Publicité pour le projet dans le quartier
- Mise en place de groupes de travail composés de l'autorité publique, de partenaires du milieu associatif et de citoyens
- Elaboration des projets
- Réalisation de ceux-ci

Calendrier provisoire et prévisionnel

- | | |
|-----------------------------------|-----------------|
| - Rédaction de la fiche technique | janvier 2018 |
| - Lancement du marché | mars 2018 |
| - Désignation du soumissionnaire | avril 2018 |
| - Début / fin de la mission | mai – juin 2018 |

Conditions de réussite

Le soumissionnaire devra avoir une bonne connaissance du quartier et de l'expérience avec la participation active des jeunes

Une bonne coordination avec le projet 1.2

Résultats escomptés

Réalisation du projet 1.2 avec une réelle implication des habitants dans les différentes phases de développement.

Indicateurs

De réalisation

- Réalisation des projets élaborés avec la participation des citoyens
- Voir les indicateurs du projet 1.2
- Nombre d'habitants participant activement
- Sentiment chez les jeunes d'être écoutés et d'être acteurs de la transformation du quartier
- Utilisation de l'installation et pérennisation des actions de participation par des animations organisées par les habitants

De résultats

Voir Fiche 1.2.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	30.000,00€
Modification 1	-15.000,00 €
Financement total	15.000,00 €

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Fonctionnement		15.000,00 €		
Total		15.000,00 €		

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	3.000,00 €			
Fonctionnement			12.000,00 €	/
Total	3.000,00 €		12.000,00 €	

RE

REMISE À L'EMPLOI VIA L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Molenbeek Formation Asbl
Siège social :	101/103, Bd Léopold II - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Formations ISP adultes
Site Internet :	www.molfo.be
Personne de contact :	Laurence COMBLIN
Téléphone:	02 421 68 60

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Thématique : **Formation de public jeune, peu qualifié, précarisé.**

Problématique

Molenbeek doit investir dans l'ISP face à ses caractéristiques démographiques : forte densité de population, structure d'âge jeune, assez pauvre, avec un taux de chômage élevé (4/10 pour les jeunes), retard scolaire important, niveau d'études faible, répétition des modèles familiaux peu porteurs, problèmes de maîtrise de la langue française, discrimination à l'embauche, désenchantement général des jeunes,...

Le projet ici présenté offre une qualification aux jeunes de Molenbeek dans un secteur porteur puisque l'Horeca au sens large reste un secteur attrayant et varié, qui permet une évolution de carrière et où les offres d'emploi sont courantes et assez abondantes. D'ailleurs certains métiers du secteur sont considérés en pénurie¹.

Indicateurs de secteur :

- Le nombre de nuitées à Bruxelles en augmentation²: (progression de 19% en 2013),
- Le nombre d'offres d'emploi de femmes/valets de chambre : 119 offres Actiris pour 2015 et 2016 mais cela ne couvre que 20% de l'offre réelle. D'ailleurs, les personnes engagées après notre formation l'ont été suite à du bouche à oreille et pas suite à une offre d'emploi d'Actiris³ ; Notons également qu'Actiris recense 800 offres d'emploi de nettoyage au sens large pour cette même période.
- Selon le baromètre de l'emploi de ManpowerGroup⁴, l'Horeca est un secteur à « perspectives d'emploi positives » en 2017

¹ http://www.belgium.be/fr/emploi/recherche_d_emploi/marche_du_travail/metiers_en_penurie/.

² <http://www.1819.be/fr/blog/52-des-nuitées-touristiques-bruxelles-pour-raison-professionnelle>

³ <http://imtb.actiris.be/Pages/JobImtDescription.aspx?profession=209>

⁴ <http://knowledgecenter.manpowergroup.be/event/barometre-de-lemploi-de-manpowergroup-q2-2017>

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- La fédération Horeca Bruxelles⁵ à elle seule représente 274 hôtels, 23.857 chambres ou 38.137 lits, c'est-à-dire plus de 5000 collaborateurs tous services confondus à Bruxelles.

Enjeux :

- La remise à l'emploi
- Lutte contre la précarité
- Amélioration du niveau de qualification

Description du projet ACTION OPERATION

Dans le cadre de la revitalisation urbaine de Molenbeek, et de la réhabilitation des anciens bâtiments des Brasseries Belle-vue le long du canal, Molenbeek formation, avec le concours de la Mission Locale, a élaboré un programme de formation novateur : des formations qualifiantes par le travail dans un véritable hôtel, l'hôtel Belvue, attenant au centre de formation.

Aujourd'hui y sont organisées 2 à 3 sessions par an de formation de femmes et valets de chambre, une détermination ciblée dans les métiers du nettoyage (1X/an) et une préformation de commis de salle/cuisine (1X/an).

(Extension future envisagée : développement de l'offre de formation).

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Quai du Hainaut 41-43 à Molenbeek Saint Jean

Partie EST - quartier « Molenbeek historique » bordure « quartier Duchesse »



Secteur(s) statistique(s) :

Secteur statistique : BRUNFAUT (QUARTIER) (code: 21012A02-)

Quartier : Molenbeek Historique (code: 16)

Commune : Molenbeek-Saint-Jean (code: 21012)

Zones : Zeus, ZRU_2016, Zone Feder_2007-2013, Zone Diversité, Zone Franche

⁵http://www.horecabruxelles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=63:qui-sommes-nous&catid=2&Itemid=296&lang=be

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Public visé :

FORMATION DE FEMMES/VALETS DE CHAMBRE

Au regard des statistiques précisées plus haut, la formation de femmes et valets de chambre s'est directement spécialisée pour un public jeune.

Ainsi, la formation s'adresse prioritairement à :

- Des jeunes de 18 à 24 ans
- Inscrits chez Actiris et donc demandeurs d'emploi (indemnisés ou non)
- Infra scolarisés (n'ayant pas obtenu le CESS, souvent pas le CESI)
- Prioritairement molenbeekois ; exclusivement bruxellois

A l'élaboration, le projet estimait un minimum de 8 personnes en formation par an. Ce chiffre est de 27 actuellement (3 entrées en 2016). Le projet prévoit 18 entrées/an pour les années 2017 et suivantes.

AUTRES FORMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE :

Il s'agit de formations organisées par la Mission locale. Le public est identique sauf qu'il n'y a pas de limitation d'âge. Pour la détermination ciblée nettoyage, le projet prévoit 1 session par an pour 14 personnes en 2015, 2016 et 2017. Pour la préformation commis de salle et de cuisine, le projet est conventionné pour 14 personnes (1X/ an).

Ces deux formations prennent fin en 2017 et elles pourraient être reconduites sous une forme mixte : Préformation/détermination en 2 entrées par an. D'autres formations dans le secteur hôtelier pour le public jeune et à l'inclusion d'un autre public (art60 et PTP) dans l'espace de formation sont en réflexion.

Objectif(s) opérationnel(s) 3.4.

Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés;

2° les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme;

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement En lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Partie pratique réalisée dans l'hôtel Belvue, géré par Hotellingen S.A.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Actions / Opération(s) proposées

Concrètement, la formation mise en place dans l'espace de formation Belle-Vue propose à des groupes de maximum 9 personnes de se former au métier de femme ou valet de chambre en 4,5 mois (18 semaines).

Les stagiaires bénéficient d'une **formation de 500 heures dans l'espace de formation dont 350 h en pratique professionnelle**.

Les cours pratiques sont donnés d'abord en chambre d'application, ensuite directement dans l'hôtel Belvue. Progressivement, la formatrice apporte les éléments techniques et complique les procédures afin de rendre les stagiaires de plus en plus autonomes et performants.

A ces cours pratiques sont associés des cours théoriques qui permettent une **meilleure acquisition** des bases du métier et un **renforcement** dans des matières plus générales telles que la communication, l'anglais et le droit social.

La spécificité des formations en ISP est aussi de viser à **l'acquisition de codes professionnels** par une mise en pratique professionnelle dès le début et un renforcement par l'équipe pédagogique. En effet, outre les compétences techniques et théoriques, les candidats doivent apprendre ou renforcer les attitudes spécifiques au travail pour s'adapter à un règlement de travail, à travailler en équipe, continuer à évoluer...

Par ailleurs, évidemment, et tout au long de la formation via un **processus progressif**, les compétences liées à **la recherche d'emploi** sont travaillées afin d'optimiser les possibilités d'engagement en fin de formation et lutter contre la discrimination à l'embauche.

Au bout de 3 mois au centre de formation et dans l'hôtel Belvue, les stagiaires terminent leur apprentissage dans un autre type d'hôtel lors d'un stage d'achèvement de 4 à 5 semaines. Habituellement, puisque l'hôtel Belvue est un hôtel 3 étoiles, les stagiaires sont orientés vers des hôtels 4 ou 5 étoiles pour enrichir leur expérience professionnelle.

Ainsi, au bout du cursus, les stagiaires ont appris un métier et peuvent valoriser au moins 2 expériences professionnelles : l'hôtel Belvue et leur stage.

Tout au long de la formation, les stagiaires bénéficient également d'un **suivi psychosocial** afin de les aider à prendre part pleinement à la formation dans un premier temps ; et de mettre en place des stratégies personnelles pour faire face aux impératifs du travail dans un deuxième temps (organisation familiale, garde d'enfants...). Ceci s'organise par des entretiens individuels et des séances collectives autour de problématiques communes (logement, surendettement, droits sociaux...).

Extension du projet : Possibilité d'y pré-annexer une préformation d'un mois afin d'affiner les sélections et assoir les motivations des candidats. Cette préformation serait plus générale (HORECA) afin de permettre les changements d'orientation. Elle reprendrait une partie de la méthodologie des formations (préformation et détermination) organisées par la Mission locale mentionnées en supra.

Communication / public cible : augmentation du public molenbeekois via une communication plus ciblée qui n'a pu être mise en place jusqu'alors.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel

2 entrées en 2017 : en mars et en septembre pour 9 personnes à chaque fois et sans modification du programme (500h + 150h de stage).

A partir de 2018 (programmation 2018-2020) : 2 formations de 5 mois afin de rallonger la partie théorique pour renforcer notamment le français.

Condition de réussite

Le projet est lié à plusieurs sources de subventions, aucune n'est pérenne.

Résultats escomptés

Augmentation du taux de réussite par les pistes suivantes :

- Amélioration du réseau-emploi du secteur (contacts avec plus d'hôtels)
- Amélioration du réseau secondaire (contacts privilégiés avec les maisons de repos et hôpitaux)
- Perfectionnement de notre méthodologie de recherche d'emploi

Indicateurs

De réalisation

- Augmentation du nombre de molenbeekoïses en formation (tendre vers les 50%) et 100% de 18 à 24 ans.
- Augmentation du nombre d'hommes en formation (actuellement 17%)
- Nombre de stagiaires terminant la formation
- Réalisation de min 2 sessions par an femmes/valet de chambre
- Nombre d'entrées par an en 2017, 2018 et 2019
- Ouverture d'une autre session de formation : « préformation » à partir de 2018

De résultats

- 18 entrées par an en 2017, 2018 et 2019
- 80% de présence en formation à l'entrée
- Nombre de stagiaires ayant trouvé un emploi après la formation et le type de contrat (CDI, CDD, contrat temporaire)

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Convention partenariat Interface Emploi Formation Actiris 2017 (0,5 ETP)	23.190,00 €	À obtenir
Convention partenariat Interface Emploi Formation Actiris 2018-2020 (0,5 ETP)	92.000,00 €	À obtenir
Brufor (frais pédagogiques)	48.000,00 €	À obtenir
FSE Axe 3 – mesure 2 2017	49.247,00 €	Obtenu
FSE Axe 3 – mesure 2 2018-2020	150.000,00 €	A demander
Contrat de quartier Petite Senne 2017-2018 (1 ETP)	86.060,00 €	Obtenu
Contrat de quartier Petite Senne 2019-2020 (1 ETP)	76.200,00 €	À obtenir
Politique des Grandes Villes 2017	42.000,00 €	Obtenu
Politique des Grandes Villes 2018	44.200,00 €	À obtenir
Politique de la Ville 2017-2020 (1 ETP)	176.500,00 €	À obtenir
Financement total	787.397,00 €	

Total personnel : 2.5 ETP

2. Budget provisoire et prévisionnel tel que défini à l'article 67

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	20.000,00 €	20.000,00 €	67.000,00 €	69.500,00 €
Total	20.000,00 €	20.000,00 €	67.000,00 €	69.500,00 €

Frais de personnel : 2017-2018 : 1 ETP en co-financement avec PdV phasing out, 2019-2020 : 1 ETP

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		20.000€	20.000€	67.000€	
Total	35.300€	20.000€	20.000€	67.000€	34.200€

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Mission Locale de Molenbeek Saint Jean Asbl
Siège social : 101/103, Bd Léopold II - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : asbl
Site Internet : www.mloc1080.be
Personne de contact : Laurence COMBLIN, Directrice
Téléphone : 02 421 68 60

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Thématique : l'**insertion socioprofessionnelle** de demandeurs d'emploi particulièrement fragilisés (peu scolarisés, inoccupés depuis longtemps, discriminés, confrontés à d'importantes difficultés sociales, ayant un passé carcéral) par une formation pratique et théorique sur chantiers réels en lien avec le logement et l'aménagement du territoire (pavage et rénovation de bâtiments).

Problématique :

- taux de chômage à Molenbeek plus important qu'au niveau de la région (30,5%)
- 2/3 des demandeurs d'emploi de Molenbeek sont inoccupés depuis + d'un an (condition pour être PTP à la Cellule Technique)
- Niveau d'études des D.E. à Molenbeek plus faible qu'ailleurs dans la région (avec beaucoup de titres non reconnu en Belgique)
- En proportion, plus d'hommes, de jeunes de – de 25 ans et de ressortissants non européens (majorité du public de la Cellule Technique).

Enjeux

- Diminuer le chômage des demandeurs d'emploi inactifs depuis longtemps
- Augmenter le niveau de compétences techniques, comportementales, sociales des D.E Molenbeekois
- L'acquisition des D.E. marginalisés d'un métier valorisable sur le marché de l'emploi traditionnel
- Valorisation et augmentation de la confiance en soi de ces personnes marginalisées sur le marché de l'emploi
- Meilleure connaissance de la langue française de ces D.E., facteur important d'intégration.
- Augmentation de leur expérience professionnelle

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Description du projet ACTION OPERATION

Ce projet concerne l'encadrement de PTP et de la formation. Il s'agit de 30 interventions de l'équipe « pavage » par mois pour réparer les dégradations diverses de voirie et d'effectuer des travaux d'embellissement de la commune sur la zone ZRU.

Les deux projets PTP (ILDE) de la Cellule technique (pavage et rénovation intérieure du bâtiment) ont pour objectif l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi particulièrement fragilisés et habitant prioritairement sur le territoire de la commune de Molenbeek et du périmètre Nord-Ouest (+ ou - 50% résident à Molenbeek-Saint-Jean). Grâce à leur contrat PTP de maximum 2 ans, ils acquièrent une expérience professionnelle et des compétences valorisables sur le marché de l'emploi traditionnel. Le taux moyen de mise à l'emploi est de 60% pour chaque équipe dans une conjoncture économique particulièrement difficile.

Poursuite du projet inscrit dans la Politique de la Ville en phasing out.

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Espace Ajja – rue Vandermaelen 5



Secteur(s) statistique(s)

Secteur statistique : CANAL-SUD (code: 21012A011)

Quartier : Molenbeek Historique (code: 16)

Commune : Molenbeek-Saint-Jean (code: 21012)

Zones : ZRU_2016, Zone Feder_2007-2013, Zone Diversité, Zone Franche

Public visé :

- Des demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris inoccupés depuis au moins 1 an, des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale et des personnes de nationalité étrangère avec autorisation de séjour d'une durée illimitée sans droit à une quelconque aide financière.
- De plus de 18 ans
- Ayant au maximum le secondaire inférieur
- Vivant dans des situations sociales précaires

La capacité d'accueil constante est de 10 PTP en pavage et 10 PTP en rénovation bâtiment.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Objectif(s) opérationnel(s) 3.4.

3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement
En lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations **DU PROJET**

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (en particulier le département infrastructures et développement urbain et le service des propriétés communales), le logement molenbeekois, la M.A.I.S.

Programme de formation en partenariat avec le Pôle Construction de Bruxelles Formation, Cardinal Mercier, le CDR, le CNAC, le Forem de Flémalle et pour les validations de compétences avec le Forem de Charleroi, de Nivelles, l'EFP d'Uccle et Bruxelles Formation

Actions / Opération(s) proposées

Actions prioritaires : encadrement & travaux (mission locale) et marché de fournitures et de matériel (Commune)

L'action principale consiste à la formation par le travail de 20 ouvriers PTP en situation réelle sur chantiers encadrés par 4 encadrants-formateurs. Les chantiers sont soit de pavage, avec l'apprentissage de toutes les techniques afférentes, ou de rénovation de logement communaux.

Lorsque les travailleurs ont acquis des compétences suffisantes sur chantier, ils sont inscrits aux épreuves des centres de validations de compétences afin qu'ils acquièrent des titres de compétences de différents métiers (peintre, carreleur, paveur, plafonneur). Ces épreuves sont les meilleures évaluations pour vérifier le savoir-faire de nos travailleurs en fin de parcours. Depuis 2012, 33 PTP ont réalisés une ou plusieurs épreuves avec un taux de réussite moyen de 89%.

Extension du projet : formations complémentaires et externes envisagées :

- Formations sur la sécurité au travail au sol (brevet VCA) et en hauteur
- Formation sur les nouvelles techniques d'isolation
- Formation de plafonnage, carrelage, maçonnerie de base, pose de plaques de plâtre
- Formation conduite de mini pelles (pavage)

En ce qui concerne les autres formations dispensées telles que : technologie du bâtiment, lecture de plans, connaissance des matériaux,...et des modules plus ciblés : plafonnage,

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

carrelage, peinture, pose de plaques de plâtre, isolations, maçonnerie..., elles seront programmées en fonction des besoins en formation des travailleurs et de la pertinence de la formation par rapport au marché de l'emploi.

Calendrier provisoire et prévisionnel

En 2017 et les années suivantes, pérennisation de la formation sur les chantiers réels. Des formations avec des opérateurs extérieurs sont en outre organisées en fonction des moyens financiers, afin de donner au public-cible un maximum d'atouts à la fin de leur contrat chez nous.

Tous les travailleurs seront inscrits à la formation pour l'obtention du VCA, indispensable dans le secteur de la construction et valable 10 ans. La Mission Locale les inscrit également tous aux épreuves de validation de compétences.

Conditions de réussite

- Continuer la collaboration avec les partenaires (qui doivent transmettre les chantiers à effectuer)
- Avoir les subsides pour organiser les formations externes

Résultats escomptés

- Avoir une évaluation interne positive de tous les PTP
- Réussir les épreuves organisées par les centres de validation de compétences pour les compétences qu'ils auront acquises
- Obtenir les attestations de réussite des différentes formations des opérateurs extérieurs
- Réussir l'épreuve VCA de base
- Aller jusqu'au bout de leur contrat PTP.
- Décrocher un emploi de + de 3 mois dans l'année qui suit la sortie du contrat PTP ou poursuivre une formation

90% de réussite lors des épreuves pour la validation de leurs compétences

35 personnes dans les 3 ans devraient passer les épreuves

Maintenir 60% d'insertion socio-professionnelle

Indicateurs

De réalisation

- 30 interventions de l'équipe « pavage » par mois pour réparer les dégradations diverses de voirie dans Molenbeek et effectuer des travaux d'embellissement de la commune.
- Minimum 10 appartements sociaux à rénover par an
- 20 PTP accueillis en permanence par an

De résultats

- Taux de présence aux formations internes et externes de minimum 90%

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Minimum 30 PTP à l'emploi endéans les 3 ans (selon les critères de sorties positives habituels d'Actiris : contrat de minimum 28 jours)
- Minimum 35 PTP inscrits dans les centres de validation de compétence avec 30 PTP ayant réussi les épreuves et obtenu des titres de compétences endéans les 3 ans.
- Réussite de l'examen VCA de tous les PTP engagés (20)
- 6 semaines minimum de formation spécifique avec des opérateurs extérieurs

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Dotation Communale 2017	36.000,00 €	Obtenue
Dotation Communale 2018-2020	108.000,00 €	À obtenir
ILDE 2017	29.600,00 €	À obtenir
ILDE 2018-2020	88.800,00 €	À demander
Réduire et compenser (R&C) 2017 (*)	16.169,00 €	Obtenus
Réduire et compenser (R&C) 2018-2020	50.533,00 €	À obtenir
FSE Axe 3 – mesure 2 2017	20.400,00 €	Obtenus
FSE Axe 3 – mesure 2 2018-2020	61.200,00 €	À demander
Politique de la ville 2017	76.500,00 €	Obtenue
Politique de la ville 2018	80.800,00 €	À obtenir
Politique de la ville 2017-2020	166.000,00 €	À obtenir
Financement total	734.002,00 €	

(*) Le fonds Réduire et Compenser concerne l'aménagement des fins de carrière dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle bruxelloise

Total personnel : 25 ETP

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	/	/	77.000,00 €	79.000,00 €
Fonctionnement			5.000,00 €	5.000,00 €
Total			82.000,00 €	84.000,00 €

Frais de personnel : 1 ETP

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

3. Tableau de liquidation

<i>Poste budgétaire</i>	2017	2018	2019	2020	2021
Total	33.200,00 €			82.000,00 €	50.800,00 €

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : Administration publique
Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact : Nathalie VANDEPUT - Chef de division
nvandepu@molbeek.irisnet.be
Téléphone: 02 412 37 87

Nom & Forme juridique : VZW Buurthuis Bonnevie Maison de Quartier ASBL
Siège social : 40, rue Bonnevie - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : vzw
Site Internet : <http://www.bonnevie40.be/>
Personne de contact : Marie-Claire MIGERODE
marie-claire.migerode@bonnevie40.be
Téléphone: 02 410 76 30

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

La commune de Molenbeek-Saint-Jean met en location plus de 350 logements à caractère social à des personnes disposant de faibles revenus et se trouvant parfois dans des situations précaires (chômage, handicap, allocataires sociaux, familles nombreuses parfois monoparentales...). Les locataires rencontrent des difficultés dans la gestion quotidienne de leur logement, principalement en matière d'énergie. Compte tenu de ce public fragilisé, voire analphabète, de bâtiments +/- énergivores et de décomptes de charges pouvant présenter des montants conséquents, une guidance énergétique visant une sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie semble importante et nécessaire. Celle-ci permettra un meilleur ajustement des provisions de charges réclamées aux locataires et donc l'amélioration de leurs conditions de vie.

Enjeux

Il y a lieu de lutter contre la précarité énergétique, de tenter la diminution de factures conséquentes des locataires au-travers notamment d'ateliers de sensibilisation (en groupe et individuels). Face aux constats réguliers de l'importance des montants résultant des calculs de décomptes de charges des locataires communaux, force est de constater que, tant dans

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

le nouveau bâti que dans le plus ancien, il est pertinent de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Par la même occasion, au-travers des ateliers, le mieux vivre ensemble sera favorisé, ainsi que le rapprochement entre voisins occupant des immeubles communaux.

Description du projet ACTION OPERATION

Le projet vise la diminution des dépenses énergétiques des locataires communaux par le biais de leur information et de leur sensibilisation aux bonnes pratiques, mais également l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements et en réalisant un diagnostic des actions à mettre en place en priorité pour chaque immeuble de logements communaux.

Localisation du projet

Logements situés dans la zone de rénovation urbaine sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

Public visé

Projet destiné à tous les locataires des logements communaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Nombre de logements : 354 dont 27% de logements passifs et basse énergie et 63% de logements dits énergivores

Nombre total de locataires : 1325 personnes tous confondus (parents, enfants, couples et isolés).

Objectif(s) opérationnel(s)

Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés;

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Actions / Opération(s) proposées

1. Visite technique par bâtiment entre professionnels en vue de préparer une animation collective

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

OUTILS : carte d'identité du bâtiment

COMBIEN : 49 bâtiments ou groupe de bâtiments → 49 visites

2. Etablissement d'un état des lieux des consommations globales du bâtiment (énergie et entretien), du bâti technique

COMBIEN : 49 états des lieux

3. Animation par bâtiment, destinée à l'ensemble des locataires, visant à présenter les techniques et le fonctionnement du bâtiment de manière pédagogique. Prise de connaissance du ressenti du locataire par rapport à l'occupation de son logement (tant du point de vue de l'énergie que du confort), 1^{ère} sensibilisation à une utilisation rationnelle de l'énergie et découverte du voisinage pour favoriser l'approche du mieux vivre ensemble.

OUTILS : 10 fiches : « Comment habiter une maison passive ? » + fiches existantes IBGE « Défi énergie », tableau pour encoder le relevé des index, bâche représentant les techniques du bâtiment affichée dans les communs, etc.

COMBIEN : 42 animations (les animations ont déjà eu lieu dans 7 logements passifs via le projet AmbaPa)

4. Pendant l'animation, une invitation pour un suivi plus individuel sera proposée aux locataires. Sur base volontaire, une visite à domicile est alors organisée. Celle-ci aura pour but de sensibiliser de manière plus poussée à l'utilisation rationnelle de l'énergie et d'inviter le locataire à participer à des réunions mensuelles (cfr action 5).

A partir d'une check-list, vérification des techniques, de l'usage et des bons réglages du logement. Détection de 3 petites interventions prioritaires en vue de la préparation d'un kit énergie personnalisé (exemple : boudin de porte en cas de mauvaise étanchéité des portes, panneau réflecteur de chaleur à placer derrière les radiateurs en cas de déperdition de chaleur au-travers des murs).

OUTILS : check-list

COMBIEN : 60 visites à domicile individuelles sur base volontaire des locataires

5. « Collectif énergie » : coaching mensuel et personnalisé autour d'une bonne gestion de l'énergie.

Ces ateliers sont destinés aux locataires ayant choisi d'approfondir les questions énergétiques liées à leur logement.

OUTIL : kit énergie personnalisé

COMBIEN : 10 ateliers par groupe de 15 participants

6. Ateliers AmbaPa : les locataires de logements communaux à haute performance énergétique continueront le suivi déjà entamé avec la MQ Bonnevie afin d'approfondir leurs connaissances dans le domaine, suivre le relevé de leurs index, assurer une bonne gestion de leur logement et en optimiser le confort. Certains ateliers pourront être couplés à des ateliers du Collectif énergie.

COMBIEN : 9 rencontres par an durant les 3 années

7. Suivi plus approfondi des consommations des participants au « Collectif énergie » et aux ateliers Ambapa

COMBIEN : environ 50 participants

8. Mise en commun mensuelle du travail de partenariat (suivi des consommations, problèmes techniques, problème d'usage, confort des habitants, ...)

COMBIEN : 8 réunions par an

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

9. Organisation d'un évènement de clôture en présence de tous les locataires permettant de communiquer les résultats du projet
10. Rédaction d'un guide de bonnes pratiques en vue d'un partage d'expérience avec d'autres communes et d'autres partenaires.

Calendrier provisoire et prévisionnel

	2017	2018	2019	2020
Visite des 49 bâtiments	10	20	19	
État des lieux des consommations et analyse des décomptes de charges des locataires	10	20	19	
Animations par bâtiments	20	22		
Visite à domicile (sur base volontaire)	10	30	20	
« Collectif énergie »	2	4	4	
Ateliers <i>Ambapa's</i>	4	9	9	5
Suivi approfondi suite Collectif énergie et <i>Ambapa</i>	10 <i>participants</i>	20 <i>participants</i>	20 <i>participants</i>	
Mise en commun	5	8	8	5
Evènement de clôture			X	X
Guide des bonnes pratiques			X	X

Condition de réussite

- Pour réaliser l'ensemble du projet, nécessité de l'obtention du subside, absence de crédits suffisants sur fonds propres.
- Nécessité d'une collaboration effective des locataires, avec une présence régulière aux ateliers.
- Nécessité d'avoir accès aux logements.
- Optimisation du partenariat entre Bonnevie et la Commune.

Résultats escomptés

- Amélioration des connaissances des locataires en matière d'énergie en vue de la diminution de leurs factures et création de lien entre voisins
- Prise de connaissance par les locataires du bâtiment occupé, permettre au locataire de se situer par rapport aux moyennes théoriques de consommation énergétique, inciter le locataire à devenir responsable en matière de consommation d'énergie

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Détection des 3 petites interventions prioritaires avec le réglage en direct des techniques (thermostat, vannes grippées, purge de radiateur, désobstruction des bouches de ventilation) - création d'une relation de confiance avec le locataire
- Organisation des clusters d'actions et d'informations sur l'URE.
- Création d'une fiche par bâtiment reprenant les points à améliorer avec établissement de plan pluriannuel de travaux
- Conscientisation du locataire de ses consommations d'énergie.
- Développement d'une meilleure maîtrise technique des bâtiments communaux afin d'apporter des conseils plus adaptés aux locataires occupants des logements différents. Création de la carte d'identité du bâtiment
- Vue réelle de la consommation énergétique par bâtiment (y compris ce qui n'entre pas dans les charges locatives) et comparaison avec les valeurs théoriques de la norme PEB
- Transmission des résultats obtenus à l'ensemble des locataires
- Mise en place de projets similaires dans d'autres communes au-travers du Guide de bonne pratique

Indicateurs

De réalisation

- Respect du planning prévisionnel
- Implication du nombre de participants prévus
- Adhésion des locataires aux ateliers collectifs
- Adhésion d'un nombre suffisant de locataires volontaires

De résultat

- Diminution effective du coût des factures énergétiques des locataires communaux
- Meilleure maîtrise des consommations des locataires
- Meilleure connaissance du patrimoine locatif et des difficultés techniques s'y rapportant
- Utilisation du Guide de bonnes pratiques par d'autres communes

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Pour Bonnevie (subside annuel Réseau Habitat)	42.500,00 €	À obtenir chaque année
Pour la Commune	Néant	
PDV 2017/2020	210.300,00 €	
Financement total	252.800,00 €	

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel (½ temps Bonnevie ½ temps Commune)	26.000,00 €	53.000,00 €	54.000,00 €	55.000,00 €
Fonctionnement (bâches, fiches, kit énergie, événement et carnets collectifs)	2.800,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €
Matériel & investissement (frais de bureau, mobilier et ordinateur)	1.500,00 €			
Total	30.300,00 €	59.000,00 €	60.000,00 €	61.000,00 €

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		26.000,00 €	53.000,00 €	54.000,00 €	
Fonctionnement		2.800,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	
Investissement		1.500,00 €			
Total	42.060,00 €	30.300,00 €	59.000,00 €	60.000,00 €	18.940,00 €

LO

CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS ET SOLIDAIRES

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

4.1. LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS (QUAI DE L'INDUSTRIE 79)

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact :	Gauthier SCHELFHOUT
Téléphone:	02 412 36 22

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Le projet se trouve au cœur du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » ; Il s'agit d'un programme de revitalisation urbaine sur le territoire de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, dont le périmètre a été arrêté par le gouvernement lors de son approbation.

Les logements situés dans la zone sont majoritairement anciens et disposent de peu de confort. La zone est de surcroît très densément bâtie et la proportion de bâtiments industriels vétustes reste importante. La part des logements sociaux est inférieure à la moyenne régionale dans cette zone.

Le taux de chômage dans la zone est de 36,66 % pour une moyenne régionale de 22,69%

La part des personnes de +65 ans est en décroissance constante dans le quartier (-28% sur 20 ans) et en représentation nettement inférieure (6,31%) à la moyenne régionale (13,28 %) tandis que les 30-44 ans sont les plus représentés (26.07% pour une moyenne de 24.4% en RBC) suivi des 18-29 ans (18.56% pour une moyenne de 17.36% en RBC).

Chiffres 2014 du Monitoring des Quartiers.

S'agissant de la classification des secteurs statistiques délimitant les zones défavorisées de la Région de Bruxelles-Capitale, l'emplacement du projet est exclusivement du type 8 (brun) « Secteur en lourdes difficultés : marché du travail, marché du logement et qualité de l'habitat ».

Enjeux

- Permettre la mise en place d'habitations mêlant les tranches d'âges afin de rétablir une mixité de population qui avait peu à peu disparu.
- Lutter contre le sentiment d'abandon et d'isolation des personnes âgées en leurs permettant de côtoyer d'autres tranches d'âge.
- Encourager la solidarité et l'entraide intergénérationnelle.
- Le projet d'habitation intergénérationnelle étant mitoyen du projet phare « Grande Halle » du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne », il donnera un cadre de vie agréable aux résidents en dé-densifiant le bâti du quartier tout en permettant une présence et un contrôle social sur la Grande Halle.

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

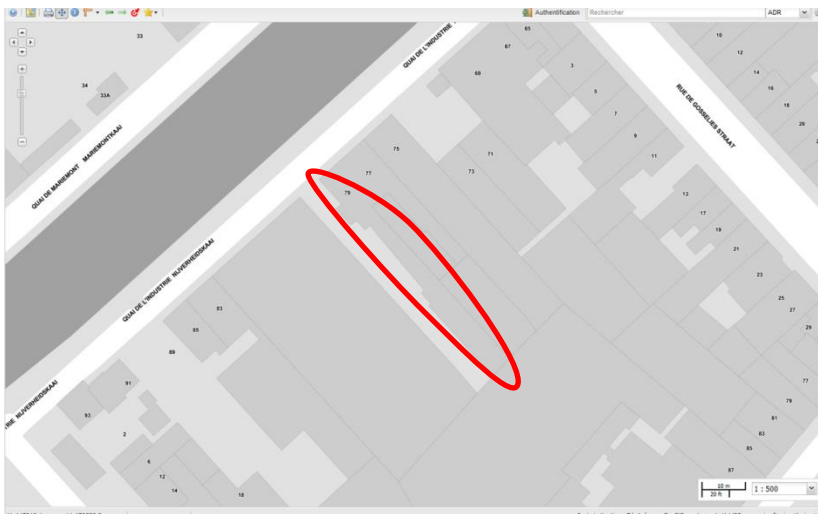
- Construire des logements modernes, de qualité et peu énergivores dans cette zone.

Description du projet ACTION OPERATION

Nouvelle construction située sur les nouveaux ateliers créés dans le cadre du CQD « Petite Senne » et comprenant des logements assimilés au logement social de type habitat intergénérationnel ou solidaire ainsi qu'un logement de concierge de fonction.

Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Quai de l'Industrie 79, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

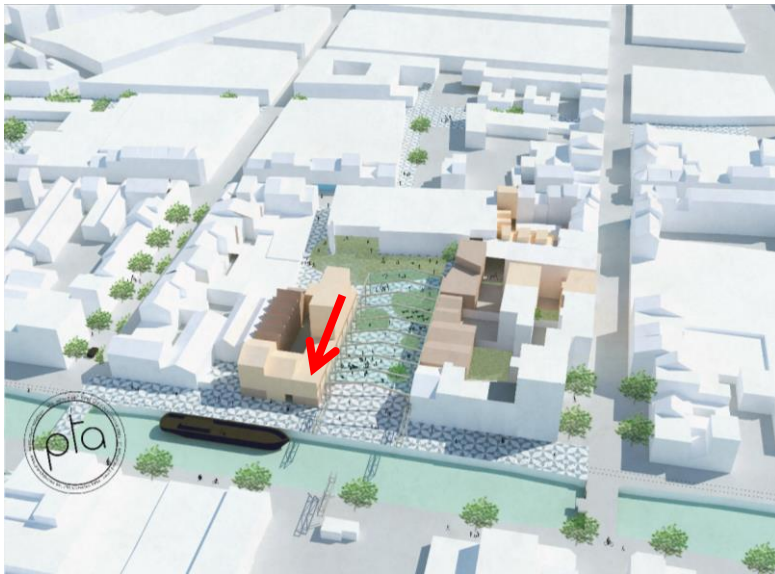


Situation actuelle :



POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Situation projetée :



Secteur(s) statistique(s) : Industrie

Public visé

Une population habitant en ZRU mélangeant les tranches d'âge indépendamment de leurs qualifications. Les conditions d'accès seront liées aux spécificités des occupants de ces logements et en conformité avec les conditions fixées par le Gouvernement.

Objectif(s) opérationnel(s) 4.1.

Les opérations et actions de développement des logements publics spécifiques pour des segments particuliers de la population, visées à l'article 60, alinéa 1er, 4° de l'Ordonnance, sont tous moyens de création de logements publics destinés à être loués à des segments particuliers de la population, notamment les personnes âgées, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes en situation d'urgence, les étudiants. La création de logements publics a lieu notamment par la rénovation, la construction, la démolition suivie de reconstruction et la reconversion de biens immeubles. Ces logements peuvent notamment être des logements assimilés au logement social ou des logements conventionnés. Ils peuvent notamment prendre la forme d'habitats solidaires, intergénérationnels ou de transit.

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

- Région de Bruxelles - Capitale dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne »
- Beliris pour l'acquisition du bien immobilier

Actions / Opération(s) proposées

- Démolition du bâtiment industriel vétuste existant
- Dépollution du site

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Construction du nouveau bâtiment

Calendrier provisoire et prévisionnel

- Publication de l'avis de marché	27-02-2017
- Demande d'offre aux 5 candidats retenus	01-06-2017
- Commande tranche ferme	09-10-2017
- Publication de l'avis de marché Travaux	27-08-2018
- Commande des travaux	08-01-2019
- Début des travaux	01-02-2019
- Fin des travaux	30-06-2021

Conditions de réussite

- Acquisition des parcelles concernées
- Mise en œuvre d'une gestion adéquate

Résultats escomptés

La construction complète des 8 logements.

Indicateurs

De réalisation

- Nombre de m² effectivement construits
- Nombre de logements effectivement construits
- Respect du planning

De résultats

- Occupation complète des logements
- Niveau de satisfaction des locataires

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Beliris Acquisition	458.330,56 €	Obtenus
Région de BXL – Contrat de Quartier	2.424.875,82 €	Obtenus
Part Communale – Contrat de Quartier	127.625,04 €	Obtenus
PDV 2017-2020	750.000,00 €	À obtenir
Financement total	3.760.831,42 €	

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Investissement		750.000,00 €		
Total		750.000,00 €		

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Investissement	150.000,00 €				600.000,00 €
Total	150.000,00 €				600.000,00 €

CO

CO-PRODUCTION

PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social : Administration publique
Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be
Personne de contact : Christelle SAS
Téléphone: 02 412 36 02

PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

DIAGNOSTIC

Afin d'assurer au mieux la mise en place et la coordination du programme politique de la Ville, il est nécessaire d'avoir une équipe de coordination.

Description du projet ACTION OPERATION

La coordination sera composée d'une équipe de 3 personnes pluri-disciplinaire avec un chef de projet (gestion administrative et financière du programme, un coordinateur technique et un chargé de communication et participation).

Localisation du projet : Rue de l'intendant 63-65 à 1080 Molenbeek Saint-Jean

Public visé : les habitants de la zone ZRU

Objectif(s) opérationnel(s)

PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

Associations, habitants, écoles..., bureaux d'étude et entrepreneurs,

Actions / Opération(s) proposées

- Suivi administratif et financier du programme de la PdV
- Communication autour des actions et opérations dudit programme
- Coordination des actions socio-économiques de la PdV
- Mise en place de la participation autour des projets d'espaces publics
- Suivi technique des opérations d'investissement

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Calendrier provisoire et prévisionnel

La coordination démarrera au 1^{er} août 2017 et les actions proposées se dérouleront durant les 3 années ½ de la PdV

Conditions de réussite

Collaboration étroite au niveau de l'équipe
Personnes responsables pro-actives dans la Commune
Coordination des opérations socio-économiques
Connaissance de l'architecture, adjudication de marché et suivi de chantier

PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017 - 2020	603.000,00 €
Modification 1	-40.500,00 €
Financement total	603.000,00 €

2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	61.540,74 €	170.000,00 €	178.000,00 €	181.459,26€
Fonctionnement		2.500,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Matériel & investissement		3.500,00 €		
Total	61.540,74 €	176.000,00 €	181.000,00 €	184.459,26 €

Frais de personnel : 3 ETP

POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	120.600,00 €			
Personnel		61.540,74 €	178.000,00 €	178.000,00 €
Fonctionnement			2.500,00 €	3.000,00 €
Investissement			3.500,00 €	
Total	120.600,00 €	61.540,74 €	176.000,00 €	181.000,00 €

